

Coups de feu à Peseux et Neuchâtel

Il se tue après avoir tiré sur la police

(Page 3)

Alors que des combats se dérouleraient au Sé-tchouan

L'armée chinoise exigerait la tête de la veuve de Mao

SYDNEY Australie, (AP-AFP). — La veuve du président Mao pourrait être condamnée à la peine capitale, révèle Yvonne Preston, journaliste du «Morning Herald» de Sydney. Yvonne Preston, correspondante à Pékin, précise que l'éditorial du *NouvelAn* publié par le «Quotidien du peuple» contient des menaces contre «la bande des quatre».

«Les spécialistes ici croient que l'armée est favorable à la peine de mort contre les quatre alors que le parti communiste sous la direction du président Hua Kuo-feng est favorable à la clémence conformément à la politique maoïste qui est d'offrir aux contre-révolutionnaires une chance de se réformer».

L'éditorial était publié conjointement par le «quotidien du peuple», «Le Quotidien de l'armée de libération» et le «Drapeau rouge», l'organe doctrinal du parti.

La journaliste australienne ajoute que les récents troubles dans la province du Sé-tchouan «suggèrent que l'armée est en position de force pour réclamer des mesures de sévérité».

La guerre civile entre partisans et adversaires de la veuve du président Mao a fait «des centaines, sinon des milliers de victimes» dans la province du Sé-tchouan, rapporte de son côté dans une dépêche en provenance de Pékin l'agence ouest-allemande DPA.

INTERVENTION DE L'ARMÉE

Des combats se sont produits dans une dizaine de provinces, notamment au sud, entraînant une intervention de l'armée. Selon DPA des affrontements sanglants se poursuivraient.

La dépêche ne dit pas quand la rébellion a débuté mais précise qu'aucune nouvelle poche de résistance n'a surgi depuis la purge d'octobre contre la «bande des quatre».

«Le gouvernement et l'armée poursuivent leur entreprise de liqui-

dation de cette rébellion très dispersée», a ajouté DPA.

Selon des sources chinoises, les rebelles ont combattu avec des armes artisanales comme des piques et des haches en pierre ainsi qu'avec quelques fusils fournis par la milice.

A SHANGAI

Par ailleurs, les «dazibao» (affiches en grands caractères) qui recouvraient encore la fin de l'année dernière tous les murs de Shanghai, l'ancien «bastion» de la «bande des quatre» ont été retirés de cette grande métropole qui est parfaitement calme et détendue, ont rapporté des voyageurs qui viennent de rentrer à Pékin après un voyage de dix jours dans les provinces chinoises.

Toutes les villes qu'ils ont visitées sont apparues «totalement sous contrôle», l'atmosphère y était des plus normales, et les campagnes vues des trains qu'ils ont utilisés pour se déplacer étaient «paisibles» ont encore rapporté ces voyageurs.

A Shanghai, seuls trois ou quatre affiches subsistaient dans le centre de la ville s'en prenant à la «bande des quatre» de M^{me} Chiang-ching et notamment à M. Wang Hung-wen, un ancien vice-président du comité municipal en même temps que vice-président du parti.

D'autre part, les voyageurs ont signalé l'apparition dans chaque ville visitée de très nombreux placards de propagande dans les rues et sur les bâtiments acclamant la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du parti comme successeur de Mao Tsé-toung, et glorifiant ses qualités de «sagesse, habileté, fermeté, décision et clairvoyance...».



M^{me} Chiang-ching. (Archives)

Ils vivront comme à l'époque celtique

LONDRES (DPA). — Six Britanniques, hommes et femmes abandonneront leur profession cette année pour vivre comme à l'époque de la civilisation de la Tène au troisième siècle avant J.-C. Ces six personnes ont été choisies parmi un millier de concurrents pour effectuer cette expérience.

La chaîne de télévision britannique BBC produira une série de douze films sur la vie de ces six personnes qui seront accompagnées de trois enfants âgés entre trois et sept ans.

Les «cobayes» devront tout d'abord apprendre à se servir de l'outil de leurs ancêtres celtiques qui vivaient en Europe centrale. Cet objet est actuellement en cours de fabrication.

Un médecin membre du groupe

expérimentera déjà les plantes médicinales. Les participants exercent les professions de médecin, d'enseignant ou d'infirmière. Le lieu de l'expérience, qui est tenu secret, devrait être situé à l'ouest de la Grande-Bretagne.

Il s'agira de simuler les conditions de vie d'une ancienne cité celtique. Les animaux destinés à cette expérience seront soigneusement choisis: bœuf, mouton et porcs ayant une analogie avec les animaux élevés par les hommes de l'époque.

Il fut l'un des grands du jazz Errol Garner n'est plus

LOS-ANGELES (Californie), (AFP). — Le pianiste de jazz américain Erroll Garner est mort dimanche à Los-Angeles d'une attaque cardiaque. Il était âgé de 55 ans.

Considéré comme l'un des meilleurs musiciens et compositeurs de jazz, il souffrait depuis plusieurs années d'un emphysème. Il est mort dans la voiture qui le transportait au centre médical Cedars-Sinai de Los-Angeles.

Né le 15 juin 1921 à Pittsburgh (Pennsylvanie), il commença à jouer du piano à l'âge de trois ans. Il a sept ans lorsqu'il passe pour la première fois sur les ondes. Il fait ses débuts à Carnegie Hall en 1959 et donnera d'innombrables concerts à travers le monde.

Universellement connu, il a obtenu le prix français du disque en 1957. La même année, il fut désigné comme le meilleur pianiste de jazz par le magazine «Downbeat».



Errol Garner. (Téléphoto AP)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-AURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



Lise-Marie souveraine

A Oberstaufen et à Laax, le «Cirque blanc» a vécu à l'heure du slalom spécial. En Allemagne, la Vaudoise Lise-Marie Morerod (Téléphoto AP) a régné sans partage, s'adjugeant la victoire et le meilleur temps dans chaque manche. En Suisse, le Suédois Stenmark est revenu au premier plan en renouant avec la victoire, alors que Tresch obtenait une troisième place. Mais, dans l'ensemble, tant à Oberstaufen qu'à Laax, les Suisses ont été décevants. (Lire page 7).

Notre nouveau feuilleton L'île secrète par Georges Dejean

Sylvère est condamné à mort pour le meurtre de son tuteur... Réussira-t-il, malgré les obstacles dressés sur son chemin par le véritable meurtrier, à confondre ce dernier et à gagner le cœur de celle qu'il aime? Ce roman passionnant tient le lecteur en haleine du début à la fin.

Dès aujourd'hui dans FAN-L'EXPRESS

En raison notamment de la sécheresse Baisse du pouvoir d'achat du paysan suisse en 1976

LAUSANNE-BROUGG (ATS). — L'indice des prix des produits agricoles ayant fléchi de plus de 2 % entre octobre 1975 et octobre 1976 et celui des prix des moyens de production ayant augmenté dans la même proportion on peut déduire que le pouvoir d'achat moyen des agriculteurs suisses a baissé au cours de l'année écoulée, écrit l'Union Suisse des paysans dans son rapport sur l'année agricole 1976, année de sécheresse puisque le déficit des précipitations fut de 50 % entre décembre 1975 et juin 1976.

Si la récolte de foin a été bonne, celle du regain a été parfois inexistante. Dans l'ensemble, l'approvisionnement en fourrages a été inférieur à la moyenne.

HAUTS ET BAS

Les livraisons de céréales panifiables sont estimées à 370.000 tonnes, soit 15 à 20 % de plus que l'année précédente. Quant aux céréales fourragères, leur superficie a encore diminué, mais les rendements ont été généralement élevés, sauf pour le maïs. Le colza a fourni une récolte supérieure de 30 % à celle de 1975. En revanche, les rendements ont fortement baissé pour les pommes de terre, restées petites, alors que les betteraves sucrières ont donné une récolte en hausse de 20 %, avec une teneur en sucre supérieure à celle des deux années passées. Les légumes, enfin, ont fourni des rendements irréguliers.

La cueillette des cerises a été quantitativement bonne et qualitativement excellente. Celle des fraises a été abondante. Après deux années défavorables, celle des abricots a été satisfaisante. Les cultures intensives de fruits à pépins ont donné des récoltes élevées, mais l'éventail des variétés de pommes a été insuffisant. La production de cidre est satisfaisante.

Sur le marché du bois, la demande de bois ronds a repris, mais celle de bois à papier est restée calme.

Sur le plan de l'élevage, les effectifs de chevaux et de volailles sont demeurés stables, alors que les troupeaux de bovins, de porcs et de moutons se sont accrus assez fortement. La production de viande a augmenté de 6 % et celle de lait de près de 4 %. Celle des œufs a aussi progressé. Après une mauvaise année 1975, les apiculteurs ont récolté jusqu'à vingt-sept kilos de miel par ruche, ce qui constitue la récolte du siècle.

Le mariage conserve

«Gai, gai, marions-nous!» Eh oui, chères lectrices et chers lecteurs, si vous tenez à la vie, si vous avez envie de vivre longtemps, mariez-vous. Car les gens mariés, révèle une étude publiée par le Bureau fédéral des statistiques, vivent en Suisse plus longtemps que les célibataires des deux sexes. Mari et femme, dûment unis au civil comme au spirituel, sont également assurés d'une plus grande longévité que les divorcés et les veufs et veuves.

Alors, divorcés, dépêchez-vous de vous remarier! Veufs et veuves aussi, passée la durée du deuil convenable et décent, trouvez de nouveaux partenaires! Mais assurez-vous d'une nouvelle union durable en passant devant monsieur le syndic, monsieur le maire ou monsieur le conseiller communal, monsieur le pasteur ou monsieur le curé.

Pourquoy donc les célibataires des deux sexes vivent-ils moins longtemps que les gens mariés? C'est qu'il s'agit très souvent de femmes et d'hommes d'une santé fragile, refusant pour cette raison de convoler en justes noces.

Mais la statistique prouve en outre que l'union libre, contrairement à l'opinion trop répandue, n'offre pas des garanties de longévité aussi solides que le conjugal. Serait-ce parce que les scènes de ménage qui, paraît-il, ont le don de conserver les gens mariés dépassent dangereusement chez les couples non mariés la cote indispensable à une bonne santé, au bonheur et à une longue vie commune?

Les statistiques sur la mortalité des Suisses, portant sur la période de 1968 à 1973, mettent d'autre part en relief de manière saisissante l'augmentation de l'espérance de vie depuis 1876-1880. Alors qu'il y a un siècle elle s'élevait à 40 ans pour les hommes et à 43 ans pour les femmes, elle s'établit maintenant à 70 ans pour les premiers et à 76 ans pour les secondes. Suède, Pays-Bas et Danemark: dans ces trois pays les Européens vivent le plus longtemps. La Suisse se classe fort honorablement à la cinquième place.

Les régions à éviter, si l'on aime vivre longtemps sont la Finlande, le Portugal et l'Ecosse. L'espérance de vie y est la plus faible. Pour les dames, la France offre un havre de belle longévité: elles y atteignent l'âge moyen de 76 ans comme en Suisse. Mais font-elles la vie dure aux messieurs? Toujours est-il que l'espérance de vie de ces derniers n'est que de 68 ans. Joli slogan pour le tourisme helvétique: messieurs les Français, venez vivre longtemps en Suisse!

R. A.

LES IDÉES ET LES FAITS Vers l'indépendance de Djibouti

Ainsi qu'en a décidé le gouvernement français, un référendum doit avoir lieu très prochainement dans le «Territoire français des Afars et des Issas» (TFAI), portant sur l'avenir politique et institutionnel de celui-ci. Nul doute que les habitants de l'ex-Côte des Somalis ne se prononcent en faveur de l'indépendance.

C'est dans cette perspective qu'au courant du mois de janvier 1977, la plupart des représentants des forces politiques du TFAI vont se rendre à Paris pour définir avec les responsables français les modalités de l'accès à l'indépendance du territoire. Un comité interministériel a déjà été mis en place sous la présidence du premier ministre pour étudier les futurs liens de coopération qui, dans tous les domaines, pourront exister entre l'ex-TFAI et la France. Ceci, bien entendu, à condition que le nouvel Etat le souhaite.

L'indépendance de Djibouti — le territoire compte environ deux cent mille habitants mais ne dispose que de ressources très limitées — ne sera effective que si ses deux voisins, la Somalie et l'Éthiopie, ne cherchent pas à la remettre en cause, afin d'essayer de s'emparer de l'ex-Côte des Somalis. A Mogadiscio, on n'a jamais dissimulé les visées annexionnistes sur le TFAI.

Néanmoins, ces derniers temps il semble que la Somalie ait adopté une politique sensiblement plus modérée. En Éthiopie, la situation interne est à un tel point confuse qu'il est difficile de parler d'un pouvoir central. Néanmoins, quels que soient les hommes qui gouvernent ou gouverneront demain à Addis-Abeba, il est certain qu'ils ne pourront jamais accepter de voir la Somalie s'emparer de Djibouti, d'autant plus que les ports éthiopiens sont situés dans la région érythréenne qui se trouve en pleine dissidence.

Un conflit entre la Somalie et l'Éthiopie n'est souhaité par personne ni dans la région immédiate, ni dans les pays arabes, ni en Afrique. Car très vite, compte tenu de la position stratégique occupée par Djibouti, le conflit dégèrerait en une confrontation beaucoup plus vaste. Seule l'URSS, présente en Somalie mais dont l'influence est en baisse sensible au Yémen du Sud, pourrait être intéressée par une tension dans la région du Bab-el-Mandeb.

On peut penser que les futurs responsables de Djibouti sont conscients de ce danger et qu'ils sauront faire passer l'intérêt du futur Etat avant leurs rivalités personnelles.

I. P. S.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
Marino LOCARNINI
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
 Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
 Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Belette
 SOUS LES ARCADES
 Nos prix sont devenus
 très intéressants

SPECTACLE
 des fêtes de l'AN
 LOCATION OUVERTE POUR
 « ARCHITRUC » ET « L'ORCHESTRE »
 chez Hug Musique,
 en face de la poste, tel. 25 72 12
 001952 T

CHEZ MAX
 Mouton-d'Or, Villiers
AUJOURD'HUI
RÉOUVERTURE

Naissances

Fabienne et ses parents,
 Françoise et Jürg SCHETTY-OBRIST ont
 la grande joie d'annoncer la naissance
 de

Dominique Isabelle
 31 décembre 1976

Maternité Pourtalès
 200 Neuchâtel

BAUX À LOYER
 à vendre à l'imprimerie de ce journal

ASSOCIATION NEUCHÂTEL-CENTRE

**LE MINI-BUS GRATUIT
 JEUNES RIVES - CENTRE
 ayant rempli sa fonction avec succès
 CESSERA DE CIRCULER
 DÈS AUJOURD'HUI**

Pendant près de six mois, le MINI-BUS GRATUIT reliant les Jeunes Rives au Centre de la ville de Neuchâtel a transporté plus de 20.000 (vingt mille) personnes. Il avait été mis en service pour faciliter les déplacements des visiteurs de l'extérieur durant les travaux de voirie nécessaires à la modernisation des transports en commun, place Pury - rue du Seyon et au-delà. Ces travaux étant terminés et le parking du Seyon ayant été inauguré entre temps, la concession qui avait été accordée à NEUCHÂTEL-CENTRE par le département fédéral des transports arrive à expiration et ne sera pas renouvelée. L'Association Neuchâtel-Centre, la Ville de Neuchâtel, le CID et l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel se sont donné la main pour réaliser l'opération MINI-BUS. La question de savoir si un service analogue de mini-bus, le samedi seulement, pourra être créé, est à l'étude. NEUCHÂTEL-CENTRE se réserve d'informer le public à ce sujet au début de l'année prochaine.

**Les titres cotés en bourse :
 des «certificats de qualité»**

Les statistiques 1975 des sociétés suisses dont les actions ont été négociées en bourse couvrent 426 sociétés totalisant un capital minimal de quelque 12 milliards de francs. Celles-ci représentent 0,5 % des 91.723 sociétés anonymes dénombrées dans notre pays, mais le 22 % par contre de leur capital global d'environ 54,6 milliards de francs. Le capital nominal des 205 sociétés dont les titres sont négociés hors bourse équivaut à 0,2 % de celui de l'ensemble des S.A., mais à 15 % de celui des firmes considérées dans la statistique, publiée par «La Vie économique».

Pour leur part, des huit sociétés ou groupes horlogers helvétiques présents sur le marché financier, deux sont cotés en bourse et six hors bourse. Ils représentent une valeur nominale totale de 124.750.000 francs.

Quels sont, à première vue et succinctement exprimés, les avantages retirés par une entreprise industrielle horlogère de sa cotation en bourse ? On peut en voir plusieurs d'essences diverses, a relevé «La Suisse horlogère», organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, dans un de ses derniers éditoriaux. Pensons de prime abord aux effets de propagande qu'implique la publication des cotes, jour après jour, sur de nombreux supports lus par un public appartenant à des secteurs d'activités fort variés. S'il est difficile de mesurer l'importance de cet impact du strict

point de vue des ventes, par contre on imagine aisément la somme de « capital confiance » qui en découle.

Au plan essentiellement financier maintenant, et ceci sans parler d'une base de financement forcément élargie par un plus grand nombre d'investisseurs, la présence en bourse d'une maison signifie qu'elle a obtenu l'appui, la caution des banques. Le fait que l'une de ces dernières ait proposé une entreprise en bourse est très positif pour celle-ci. Ainsi que le disait récemment le professeur Hans Guth, président du Comité de la Chambre de la bourse du canton de Bâle-Ville « la banque qui s'emploie à la cotation d'un titre prend l'initiative à ce sujet ». Pour aboutir, il faut que certaines exigences de qualité et des besoins d'information soient satisfaits. En outre, un certain nombre de titres de la société en question doivent être suffisamment répandus dans les portefeuilles suisses «...On ne choisit donc pas un titre quelconque pour le placer en Suisse par l'intermédiaire de la bourse ; en effet, la bourse n'est pas un instrument de placement ».

C'est dire, relève encore «La Suisse horlogère», que dans une conjoncture où la situation financière générale des entreprises horlogères tendrait plutôt à se détériorer, les titres qui parviendront à être admis à la cotation boursière seront tout autre chose que des papiers à risque financier et à mince rapport, mais plutôt de véritables «certificats de qualité» délivrés aux sociétés intéressées... et constamment renouvelés puisque la «décotation» du titre peut être proposée en tout temps par les instituts financiers !

**Certificats et brevets
 délivrés**

La chancellerie d'Etat communique :
 Dans sa séance du 17 décembre, le Conseil d'Etat a délivré le certificat pédagogique à M^{lle} Suzanne Lamprecht et à M. Jean-Claude Zumwald, tous deux à Neuchâtel.

Dans sa séance du 24 décembre, il a délivré :

le brevet spécial de maître de pratique en électromécanique, type A, à M. Daniel Burkhard, à Corcelles ;
 le brevet spécial de maître de pratique en mécanique, type à MM. Jean-Pierre Roth, à La Chaux-de-Fonds et Jean-Louis Zybach, à Cornaux ;

le brevet spécial de maître de pratique en micromécanique, type A à M. Marcel Knörr, à La Chaux-de-Fonds ;

le brevet spécial de maître de pratique en bijouterie-joaillerie-sertissage, type B à M. Paul-André Grether, à La Chaux-de-Fonds ;

le brevet spécial de maître de pratique de coupe et confection type A à M^{lle} Madeleine Kurth, à La Chaux-de-Fonds.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Pierre Reymond, à Agadir ;
 Madame et Monsieur Jean Forkert-Alster, leurs enfants et petits-enfants, à Fort-Wayne Indiana-USA ;

Monsieur et Madame Albert Haberstich et leurs enfants, en Amérique ;
 Monsieur et Madame Théodore Alster et famille, à Saint-Aubin ;

Madame et Monsieur André Junod-Reymond et famille, à Yverdon ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Reymond, à Fresens et Gorgier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie REYMOND-ALSTER

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine enlevée à leur affection, à l'âge de 82 ans.

Fresens, le 2 janvier 1977.

Le soir étant venu, Jésus leur dit :
 « Passons sur l'autre rive »
 Marc 4 : 35.

L'incinération dans l'intimité aura lieu à Neuchâtel, mercredi 5 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



**Prévisions pour
 toute la Suisse**

La dépression centrée sur le Danemark se comble, mais influence encore le temps au nord des Alpes. La haute pression sur le proche-Atlantique ne se déplace que lentement vers nos régions.

Suisse romande et Valais : le ciel restera d'abord très nuageux et quelques chutes de neige se produiront en montagne surtout. Des éclaircies pourront se développer sous l'influence d'une faible bise. La température, comprise entre 1 et -3 degrés la nuit, atteindra + 1 à + 4 l'après-midi. Limite de zéro degré voisine de 800 m.

Suisse alémanique et Grisons : en général très nuageux et chutes de neige régionales.

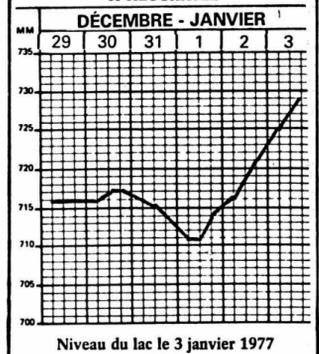
Evolution probable

Evolution pour mercredi et jeudi : Toute la Suisse : en plaine, au nord des Alpes, brouillard ou stratus, sinon en général ensoleillé.

**Observations
 météorologiques
 à Neuchâtel**

Observatoire de Neuchâtel 3 janvier 1977. - Température : Moyenne : 2,2 ; min. : 0,8 ; max. : 4,3. Baromètre : Moyenne : 727,0. Vent dominant : Direction : ouest, nord-ouest ; force : calme à faible jusqu'à 12 h ; de 13 h 30 à 17 h 30 sud-est faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux le matin et le soir ; après-midi très nuageux à nuageux.

**PRESSION BAROMÉTRIQUE
 À NEUCHÂTEL**



Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Tu as fait ton devoir ici-bas.

Madame Charles Nicolet-Dubois ;
 Monsieur et Madame René Nicolet-Juillard et leurs enfants Yves, Marie-Claude, Michel et Danièle, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Eric Nicolet-Zambaz et leurs enfants Gérard, Laurence, Brigitte et Pierre-Alain, à La Chaux-de-Fonds ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Armand Nicolet-Robert ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Dubois-Barbezat,

ainsi que les familles Benoit, Besançon, Descoudres, Fasnacht, Fatton, Perrenoud,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles NICOLET

photographe retraité

leur bien cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à la suite d'un triste accident, dans sa 73^{ème} année.

Le Locle, le 1^{er} janvier 1977.

L'incinération aura lieu le mardi 4 janvier 1977, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte au temple du Locle, à 9 heures. Le corps repose à la Chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille : rue des Billodes 42b, 2400 Le Locle.

En lieu et place de fleurs,
 veuillez penser aux Perce-Neige,
 CCP 23-252

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Armand Riond, ses enfants et petite-fille ;
 Monsieur et Madame Jean-Paul Riond-Wick et leur fille Sandra, à Gorgier ;

Mademoiselle Maryvonne Riond, à Genève ;
 Monsieur et Madame André Jeanne-pret-Schenk, à Gorgier, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur Charles Flück-Jeanerret, à Gorgier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille ;

Madame Germaine Schwab-Jeanerret, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Willy Dürrenmatt-Jeanerret, à Concise, leurs enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Marcelle Jeanerret, à Gorgier ;

Madame et Monsieur Gilbert Jallard-Jeanerret, au Grand-Saconnex, leurs enfants et petit-fils,

ainsi que les familles Jeanerret, Jaques, Debrunner, Trarieux, Riond, Pointet, Amstutz, Centlivres, parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Julia RIOND-JEANERRET

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie, dans sa 67^{ème} année.

Gorgier, le 2 janvier 1977.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
 Lam. de Jér. 3 : 26.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 5 janvier à 14 heures.

Culte au temple de Saint-Aubin, à 13 heures, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

En souvenir de la défunte, prière de penser à l'œuvre de la sœur visitante de la Béroche, CCP 20-3641

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 001946 M

La Fabrique de décolletage J. Nicolier, à Gorgier, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Armand RIOND

épouse de son fidèle employé. 001668 M

Mademoiselle Eliane Jaques, à Berne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Hermann JAQUES

survenu paisiblement, dans sa 82^{ème} année.

La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Beaugard, le lundi 3 janvier 1977.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 001290 M

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame B.-H. Fath-Dupuis, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Paul Dupuis, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Bons en Chablais ;
 Madame M.-L. Krafft-Dupuis, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Pully et Genève ;

Mademoiselle Edwige Berruex, à Corcelles ;
 Monsieur et Madame Hugo Dupuis, à Lausanne, ainsi que les familles Robert, Gnaediger, Bollier, Kostek et parentes, ont le profond chagrin d'annoncer le décès, dans sa 74^{ème} année de

Monsieur

Robert DUPUIS

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, à la suite d'une cruelle maladie.

La cérémonie funèbre s'est déroulée dans l'intimité familiale, le 3 janvier.

2000 Neuchâtel, le 1^{er} janvier 1977.
 (Promenade-Noire 5)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

001953 M

Repose en paix.

Madame Roger Cretin-Simmen, à Boudry ;

Monsieur et Madame Louis Cretin et leurs enfants, Nathalie et Joël, à Nyon ;
 Monsieur Jean-Paul Cretin, à La Neuveville ;

Monsieur et Madame Paul Cretin, à Bellegarde ;
 Monsieur et Madame Robert Cretin, à Valangin, leurs enfants et petit-enfant ;

Monsieur et Madame André Pellet, leurs enfants et petits-enfants, à Colombier ;

Madame Daisy Simmen, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
 Monsieur Jules Marlétaz, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Claireli Simmen, ses enfants et petits-enfants, à Zurich, ainsi que les familles Roulin, Nicolet, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Roger CRETIN

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé subitement à Lui, dans sa 70^{ème} année.

2017 Boudry, le 2 janvier 1977.
 (Rue Louis-Favre 72)

L'enterrement aura lieu à Boudry, mercredi 5 janvier.

Culte au temple à 10 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Le comité du Club Jurassien, section Trey mont, Boudry, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Roger CRETIN

membre vétérans de la section

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 001943 M

La société des pêcheurs de la Basse Areuse a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Roger CRETIN

ancien président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société des accordéonistes Le Rossignol des Gorges, de Boudry, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Roger CRETIN

membre soutien de la société et ancien membre joueur. 002016 M

Le comité de la Cagnotte boudryenne a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Roger CRETIN

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Mademoiselle Nelly Schinz ;
 Mademoiselle Marcelle Schinz ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Ernest Schinz ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Hermann Schinz ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Jean Quinche ;

Les familles de feu Monsieur Paul Hoch ;

Les familles de feu Monsieur Paul Colin, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Germaine SCHINZ

leur chère sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82^{ème} année, après quelques semaines de maladie.

2000 Neuchâtel, le 31 décembre 1976.
 (Beaux-Arts 6)

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits.
 Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu, le mardi 4 janvier 1977.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visites
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Officiers de l'Armée du Salut de Neuchâtel informent leurs soldats et amis du départ pour la Patrie Céleste de leur chère sergente

Madame

Rachel VALLOTTON-BONHÔTE

Culte à la chapelle du crématoire mardi 4 janvier à 15 heures. 001309 M

Les membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, PSAS, section de Neuchâtel ont le regret de faire part du décès de leur collègue

Jean-Pierre LERMITE

membre de la Société depuis de très nombreuses années.

Au travers de l'adversité, Lermite reste pour nous un exemple de rigueur et de ténacité dans le travail.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 001662 M

REMERCIEMENTS

Reconnaissante envers Dieu d'avoir reçu tant de messages de sympathie, d'affection,

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Entretien avec le Dr Bernard Gruninger, spécialiste de la rage LE PLUS URGENT: ÉDUCER LES ENFANTS!

Le Dr Bernard Gruninger, à La Chaux-de-Fonds, comme son confrère Jean Stæhli, vétérinaire cantonal, mène le combat contre la rage dans le canton. L'autre jour, il nous a rendu visite pour nous exposer ses préoccupations qui feront l'objet d'une série d'articles:

— Déjà 2000 ans avant Jésus-Christ, les Assyriens utilisaient des bêtes rabiques pour exécuter les condamnés à mort. Et pourtant, certains de ces malheureux (cela dépendait de la bête, de la profondeur et de la localisation des morsures) parvenaient à survivre...

UN FLÉAU VIEUX COMME LE MONDE

La rage est donc un fléau vieux comme le monde et il s'agit d'apprendre à vivre en sa compagnie. Depuis Pasteur, la science a fait un bond spectaculaire. Lorsqu'une personne est mordue par un animal enragé, aucun médecin n'hésitera à recourir à une immunisation postinfectieuse. Dans ce cas, les risques de la maladie qui menace (elle est mortelle) sont bien plus grands que ceux que pourraient représenter les complications ou les lésions provoquées par la vaccination. Dans les cas douteux, en revanche, lorsqu'un individu n'a été qu'en contact bénin avec une bête malade, le médecin ne recourra pas sans scrupule à une vaccination préventive:

— La vaccination, préventive ou non, ne doit pas être considérée comme un oreiller de paresse.

LA VACCINATION PRÉVENTIVE

La vaccination préventive ne doit être appliquée qu'aux sujets particulièrement exposés (gardes-chasse, vétérinaires, personnel de laboratoire, bouchers, etc.).

Mais il faut que les anti-corps soient contrôlés chaque année, sinon le risque de contamination surgit brusquement au-delà d'un certain seuil d'immunité.

M. Gruninger, qui se félicite de son étroite collaboration avec le vétérinaire cantonal et son collègue M. Riggenbach, directeur du laboratoire, se prononce, en premier lieu pour des contacts permanents avec la presse, pour des informations objectives:

— Il faut dire un «NON» résolu à la panique tout en faisant preuve de réalisme. Ainsi, si l'on abat un renard

enragé à Peseux ou aux Verrières, cela signifie qu'il faut multiplier le nombre au moins par dix...

LE RÔLE NÉFASTE DU RENARD

En Suisse, comme dans le reste de l'Europe, ce sont les renards qui propagent la rage, leurs prédateurs: loups, ours, grands rapaces, notamment, ayant pratiquement disparu:

— Un renard se multiplie à raison de 8 à 10 unités par kilomètres carré; or, la norme est d'une seule...

Ici, les médecins et les vétérinaires se heurtent aux prétendus «amis» des animaux et de la nature qui dénoncent les «massacres»:

— L'ami de l'animal est celui qui souhaite la garantie de vie pour un renard. Nous sommes pour l'extermination des renards, mais, dans l'intérêt de cette race animale, il s'agit de la réduire à des proportions écologiques...

IMPORTANT: L'ÉDUCATION DES ENFANTS!

Dans le domaine de l'épidémiologie de la rage humaine, trois notions de base sont à retenir:

- La rage humaine ne se contracte que là où il y a des cas de rage animale;
- La contamination interhumaine est exceptionnelle;
- bien que toutes les classes d'âge puissent être touchées, la rage frappe surtout les enfants âgés de mois de 15 ans.

Aux Etats-Unis d'Amérique, de 1950 à 1968, on a enregistré ce fait. Le Dr Gruninger est préoccupé par l'«inconscience de certains parents»:

— Les petits rongeurs (cochons d'Inde, hamsters, souris blanches) peuvent être rabiques. Or, il est courant de voir des enfants «jouer



Le Dr Bernard Gruninger.

avec ces «bestioles» se trouvant dans un état suspect...

Le médecin estime que l'éducation des enfants devrait se faire à partir des bancs scolaires. Il se base sur l'expérience tentée dans le Haut pour instruire la police, les gardes-chasse et qui s'est révélée concluante:

— Le département de l'instruction publique devrait se préoccuper de cette question. Sans grands frais, en cette période d'austérité, il suffirait, par exemple, dans une école, de former rapidement un maître (de biologie ou d'histoire naturelle) afin que les enfants soient mis en garde...

La conclusion de ce premier «châpitre»?

— Nous possédons désormais les moyens de dresser un barrage efficace au fléau. Mais pour limiter les dégâts, il faudra faire preuve d'énergie; un père sévère n'est pas forcément un père mauvais... J. P.

Après avoir tenté de tuer son ex-amie à Peseux il se réfugie dans un immeuble du Nid-du-Crô et tire sur la police avant de se donner la mort

Sous le titre «Tentative d'assassinat dans la nuit du 2 au 3 janvier 1977 à Peseux», la police cantonale a diffusé le communiqué suivant:

«Le nommé M. C., de Neuchâtel, a tenté d'assassiner son ancienne maîtresse laquelle était menacée depuis plusieurs mois, ceci par communications téléphoniques ou lors de rencontres dans la rue. Suite à cette tentative, il s'est réfugié dans son appartement, en ville de Neuchâtel. Lors de l'intervention de la police, à son domicile, il a refusé de se rendre et a tiré sur les policiers qui intervenaient. S'étant réfugié dans les combles de l'immeuble où il habite, il s'est barricadé en continuant de faire feu sur la police. Puis, finalement, il a retourné son arme contre lui. Il a été transporté, dans un état grave, à l'hôpital Poutalés où il est décédé vers 14 h 45. Parmi les membres de la police, personne n'a été blessé.»

Après ce maigre communiqué diffusé hier en fin d'après-midi par la police cantonale, voici comment les faits se seraient produits. Dimanche soir, vers 23 h, Martial Cretzaz, 47 ans, rôdait autour du domicile de son ancienne maîtresse, chemin du Tombet à Peseux. Il frappa à plusieurs reprises

fuite, où le retrouver? Les policiers pensèrent qu'il s'était peut-être rendu au domicile de son actuelle amie, dans un immeuble de la Riveraine, à Neuchâtel. La piste était bonne. Vers minuit, la police sonna à la porte de cet appartement mais Cretzaz refusa d'ouvrir et fit feu de la fenêtre. Combien de balles ont-elles été tirées? On l'ignore également mais on croit savoir qu'une de ces balles faillit atteindre un gendarme au bras, le manquant de peu.

Ce siège aurait duré jusqu'au début de l'après-midi de lundi. Dans l'intervalle, Cretzaz s'était barricadé dans les combles de l'immeuble. C'est là, vers 13 h, qu'il se tira une balle dans la tête. Transporté grièvement blessé à l'hôpital Poutalés, il devait y décéder moins de deux heures plus tard.

UN CHEVAL DE RETOUR

Martial Cretzaz était bien connu des services de police du canton. Ce Valaisan de 47 ans, un peu frustré, s'adonnant régulièrement à la consommation de boissons alcoolisées, avait déjà donné pas mal de fil à retordre aux autorités. Déjà condamné à plusieurs reprises pour infraction à la LCR et conduite d'un véhicule en état d'ivresse, Martial Cretzaz ne put jamais se

résoudre à se voir retirer définitivement son permis de conduire.

Alors qu'il faisait l'objet d'une telle mesure depuis peu de temps, cet ancien employé de garage, fut intercepté le 21 novembre 1975 par un agent de la police locale qui connaissait parfaitement ses antécédents. La certitude de devoir répondre devant un tribunal de la prévention de conduite d'une automobile alors que son permis lui avait été retiré définitivement, n'empêcha pas Martial Cretzaz, quelques jours plus tard, le 1^{er} décembre 1975 exactement, de se mettre à nouveau au volant d'une voiture.

A Monruz toutefois, il fut remarqué par le même agent de la police locale qui réglait la signalisation lumineuse!

PIÉTON GRIÈVEMENT BLESSÉ

Au lieu d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter, Martial Cretzaz prit la fuite... la voiture de police, sirène enclenchée, à ses trousses! Une folle course poursuite s'engagea à plus de 100 km-heure dans les rues de Neuchâtel. Mais cette fantastique chasse à l'homme devait se terminer tragiquement.

Rue du Rocher, la voiture que pilotait Cretzaz heurta de plein fouet un passant qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Cretzaz ne s'arrêta pas pour autant! Sa victime ne dut d'ailleurs qu'à la chance de ne pas succomber à ses graves blessures!

Pour ces différentes infractions, pour n'avoir pas observé les devoirs d'un conducteur en cas d'accident, Martial Cretzaz avait été condamné le 12 mai 1976 par le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel à neuf mois d'emprisonnement ferme. Si bien que, compte tenu de la détention préventive et de l'habituelle remise de peine, il venait tout juste de sortir de prison.

NOTRE ENQUÊTE

aux volets d'une fenêtre de cet appartement situé au rez-de-chaussée. La fille de la locataire ouvrit mais reconnaissant Cretzaz et se doutant qu'avec un tel tapage ce ne pouvait être que lui, elle se cacha immédiatement. Cette manœuvre échappa sans doute à Cretzaz qui, vraisemblablement pris de boisson et croyant atteindre son ancienne maîtresse, tira une balle de revolver dans la pièce, n'atteignant heureusement pas la jeune fille.

«FORT CHABROL» AU NID-DU-CRÔ...

La mère était-elle là? Ce point reste mystérieux et il semble que ce soit la jeune fille qui, affolée, ait alors prévenu la police de ce qui venait de se passer. Le dangereux Valaisan ayant pris la

MONTAGNES

Le paradis des lugeurs...



Les automobilistes n'y étant pas plus prudents qu'ailleurs, les autorités de La Chaux-de-Fonds ont décidé de fermer quinze rues à la circulation et de les laisser aux seuls lugeurs et autres amateurs de glissades et de boules de neige. L'initiative méritait d'être relevée et il faut dire que le terrain s'y prête parfaitement bien. (Avipress - G. C.)

Hockey: jeunes Chaux-de-Fonnières à l'étranger

Les juniors du HC La Chaux-de-Fonds étaient engagés sur deux fronts entre Noël et Nouvel-An: les «minis» à Baden-Baden et les novices à Prague. Ces deux formations participèrent à des tournois dans lesquels leur tenue a été très acceptable.

A Baden-Baden, les résultats ont été les suivants: La Chaux-de-Fonds - Epinal 1-4; La Chaux-de-Fonds - Schwenninger 4-6; La Chaux-de-Fonds - Baden-Baden 0-4; La Chaux-de-Fonds - Stocksund (vainqueur du tournoi) 0-9; La Chaux-de-Fonds - Lahr 2-5; La Chaux-de-Fonds - Eindhoven 6-0; La Chaux-de-Fonds - Stuttgart 9-0. L'équipe était composée de P. Tanner, Eric Bourquin, Lyonel Vuilleumier, Christian Caporoso, Pascal Vuilleumier, Martin Baragan, Laurent Dubois, Daniel Dubois, Alain Montandon, Christophe Guerry, Jean-Pierre Switalski, Daniel Gouvernon, Jean-Daniel Vuille, Luc-Olivier Rohrbach, François Haemmerli et Sylvain Lengacher.

A Prague, les Chaux-de-Fonnières sont parvenus en finale où ils perdirent face à Pardubice (Tchécoslovaquie). Avant d'arriver jusqu'à l'ultime confrontation, ils remportèrent des victoires sur Sparta Prague (6-4), Kosice (4-3) et CLTK (4-0). L'équipe comprenait Lengacher; Becerra, Jeanmaire; Ballerini, Mouche (meilleur attaquant du tournoi), Bergamo; Kubler, Pelletier, Seydoux; Gisiger, Kaufmann, Serge Bourquin; Rieder, Niederhauser, Nicolet; Brasey, Saturnin. Gardien remplaçant: Albrici.

Il est bon de relever l'importance pour les jeunes protégés de l'entraîneur Cruisank de participer à de telles réunions. Ils ne peuvent que s'enrichir tout en apportant des fleurons à leur club. P. G.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (29 décembre)

NAISSANCES. — Chicon José Manuel, fils d'Agustin, polisseur, et de Matilde, née Palomino; Altermath Marie-Noëlle, fille de François, pasteur, et de Simone Denise, née Donzé; Saquero Lucia, fille de Julio Benito, étudiant, et d'Elsa Graciela, née Langlois.

PROMESSE DE MARIAGE. — Prétot Michel Germain, monteur sanitaire, et Langel Anne-Marie.

Légère diminution du chômage complet à La Chaux-de-Fonds

De notre correspondant:

L'état du chômage en ville de La Chaux-de-Fonds, tel qu'il a été établi en date du 27 décembre 1976, fait ressortir que 214 personnes chôment complètement, soit 137 hommes et 77 femmes, d'où une diminution de 23 personnes par rapport au 25 novembre de l'année dernière; 83 chômeurs ne se présentent plus au contrôle, 73 ayant été remplacés, et ayant épuisé ses prestations et enfin neuf

ayant quitté la localité. A fin novembre, ils étaient 97.

On compte en ville 154 chômeurs anciens et 60 nouveaux. Par ailleurs, l'état du chômage partiel permet de constater une stabilisation: 1700 personnes. L'âge des chômeurs est également assez stationnaire: 45,3 % ont entre 15 et 35 ans; 37,4 % de 36 à 55 ans; et 17,3 % plus de 56 ans.

Un «Noël» de quinze jours à la Galerie du Manoir

«Exposition de Noël»: quoi de plus sympathique que de réunir, sous ce titre, treize artistes... sous un même chapiteau. Et non moins sympathique est la relation existante entre le titre de l'exposition et les œuvres présentées puisqu'en fait... il n'y en a pas! C'est sous la direction dynamique de l'animatrice de la galerie du Manoir, M^{me} L'Éplattier, que cette manifestation a pu être mise sur pied.

En effet, le thème proposé n'a rien à voir avec la fête de Noël si ce n'est la période auquel il se situe. Précisons encore que chaque artiste devait livrer trois œuvres au maximum, et dans des dimensions imposées. La démarche est séduisante. Et à part deux ou trois «canulars», les œuvres sont de bonne qualité. En promenant le regard d'une toile à l'autre, on passe de la craie grasse à l'huile, de la photo à la sculpture, à la gouache ou à l'encre de Chine.

Il serait vain et inutile de parler de ces treize exposants mais on précisera que l'atmosphère chaude et accueillante des lieux contribue à la réussite de ce «Noël» qui s'achèvera à la mi-janvier... S. C.

Etat civil du Locle (30 décembre)

NAISSANCE: Maggio Susanna, fille de Santoro, et de Maria née Andriani.

DÉCÈS: Van Arx, née Vuillemin Marie, née le 22 janvier 1889, veuve de Georges Armand.

Les carnets du jour du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont en avant-dernière page

Quatre cas de rage dans le canton en une semaine

* Trente cas de rage ont été décelés en Suisse dans la seule semaine du 18 au 24 décembre. Selon les indications de l'Office vétérinaire fédéral, le canton de Berne vient en tête avec 12 cas découverts cette même semaine. Viennent ensuite les Grisons avec cinq cas, Neuchâtel avec quatre, Vaud et Saint-Gall avec trois chacun et finalement Zurich Soleure et Thurgovie avec un cas chacun. Les animaux suivants ont été victimes de la rage: 19 renards, quatre moutons, trois bœufs, un chien, un chat, une chatte et un chevreuil.



Collégiale

• La neige a été «balayée» par la pluie au chef-lieu et dans tout le bas du canton. Mais elle était encore bien tenace lorsque Robert Porret prit la photo de la Collégiale qui vous souhaitait une bonne et heureuse année dans notre numéro de vendredi dernier.

Nouveau directeur de la protection civile

• LA direction de la protection civile communique que M. Claude Ducommun, né le 9 décembre 1924 à Neuchâtel a été engagé en qualité de chef local de la protection civile de la ville de Neuchâtel. Il entrera en fonction au début du mois de janvier 1977. M. Ducommun est ingénieur-électricien diplômé de l'Ecole polytechnique de Zurich.

Le nouveau chef local de la protection civile était incorporé, de 1963 à 1968, au détachement SC Construction IV-42 en tant que chef d'équipe. De 1968 à 1974, il a servi en qualité de commandant de compagnie. Il est libéré du service militaire depuis 1974.

De 1964 à 1972, M. Claude Ducommun a fait partie du Conseil général de la ville de Neuchâtel. Il a, en outre, été membre de diverses commissions communales et cantonales.

Collision à Hauterive

Conduisant une voiture hier vers 18 h 50, M. G.F., d'Hauterive, circulait chemin de l'Abbaye en direction ouest. A la hauteur du N° 21, au moment de croiser l'auto de M^{lle} D.R., de Saint-Blaise, il n'a pu s'arrêter car la chaussée était très étroite. De ce fait, la voiture est entrée en collision avec le véhicule de M^{lle} R. Dégats.

LERMITE

Il a franchi allégrement
et audacieusement toutes les limites



L'horloger de 1948: «A l'écoute» de Lermite

(Archives)

Ici, c'est le technicien qui parle, mais toujours dans l'idée d'atteindre la loi générale. Comme le fait observer Roland Bouhéret, jamais Lermite ne se satisfait du seul jeu des formes pour elles-mêmes, et il ne lui faut rien de moins que le grand retour à la santé de la nature pour opérer cette transition poétique du monde, qui, lors même qu'elle confine à une apparente abstraction, prend toujours appui sur les éléments du réel.

Mais à quoi mène cette interrogation passionnée du réel? On le voit dans «Les Baux», où elle prend l'allure d'une tâche immense, gigantesque et chimérique, qui se perd finalement dans la minutie torturante de l'impossible. Le

technicien qui se voulait si modeste est devenu philosophe, puis visionnaire, et il s'est heurté malgré lui aux énigmes insolubles de la Création.

ANALYSE? NON, SYNTHÈSE

Toutefois un artiste par tempérament comme l'était Lermite ne se laisse pas longtemps détourner de sa vraie voie qui est non l'analyse, mais la synthèse. Aussi est-ce dans les grands paysages diurnes ou nocturnes de 1968 et 1969, dans cette hantise des grands espaces dénudés aux dimensions planétaires que le génie de Lermite est parvenu à la conscience enfin claire de lui-même.

Si dans «Paysage mutilé» le sol est comme travaillé par une éruption de

forces contrastant avec la pureté d'un ciel immaculé, si dans «Nuit de printemps» le blanc, vert et noir des premiers plans s'affirment gaiement en venant buter contre le noir intégral d'un ciel entièrement bloqué, dans «Silence hivernal» le paysage prend soudain une ampleur cosmique qui fait du réduit jurassien un moment privilégié de l'histoire de la Terre. Et c'est une Terre vide, silencieuse et endormie, dont les formes montagneuses prennent valeur d'éternité en dessinant leurs lignes puissamment individualisées face aux grandes horizontales du ciel et de la croûte terrestre. La synthèse ici est totale, et si l'œuvre éclate, cela ne peut être que dans le sens de la plus grande poésie.

LE VRAI LERMITE

Voilà le vrai grand Lermite, celui qui franchit allégrement et audacieusement toutes les limites. Mais n'oublions pas qu'il a été préparé par une quantité considérable d'études admirables, telles que «Bruine», «Petit matin aux Verrières», «Vallée de la Brévine». C'est que l'artiste chez lui n'a jamais dédaigné l'artisan; c'est toujours à lui qu'il est revenu, comme un Cézanne à ses pommes ou un van Gogh à sa chaise d'osier.

Et puis, comment oublier le merveilleux portrait de 1948, «A l'écoute», cette physiologie d'horloger à la casquette bleue, aux petits yeux terriblement anxieux, aux béciles branlantes, au nez ramassé et à la bouche amère? C'est là l'autre extrême de nous, si fraternel. Serait-ce un peu son propre portrait qu'il aurait voulu faire là, au sens spirituel tout au moins?

Cela expliquerait le caractère étonnamment confidentiel de cette peinture unique dans l'ensemble de son œuvre.

P. L. B.
(1) Roland Bouhéret «Lermite», Editions du Griffon. Les œuvres évoquées ou décrites dans cet article se trouvent toutes dans cet ouvrage.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE PESEUX

MISE AU CONCOURS

Par suite de la mise à la retraite prochaine de la titulaire, le Conseil communal de Pesieux met au concours la place de

SECRÉTAIRE

à l'administration communale pour collaborer aux travaux du secrétariat et du Conseil communal.

Nous demandons :
 - certificat fédéral de capacité d'employée de commerce, diplôme d'une école de commerce ou tout autre titre équivalent;
 - quelques années de pratique;
 - habileté en sténodactylographie;
 - esprit d'initiative

Nous offrons :
 - activité variée et intéressante;
 - contacts avec les autres services de l'administration;
 - semaine de 5 jours;
 - caisse de retraite.

Date d'entrée : 1^{er} mai 1977 ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées au Conseil communal de Pesieux jusqu'au 24 janvier 1977. Pour d'autres renseignements, s'adresser à l'administrateur communal, tél. 31 32 55.

Peseux, 30 décembre 1976.

Conseil communal
001919 Z

ENCHÈRES

Office des poursuites du Val-de-Travers

Enchères publiques d'immeubles

JEUDI 6 JANVIER 1977, à 14 h à l'Hôtel Central à Couvet, l'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition de créanciers saisissants l'immeuble ci-après désigné, appartenant à **ERB Louis-Edouard, agriculteur, domicilié à Couvet.**
Cadastre de Couvet Art. 2226 plan fo 10 N° 267 ST-GERVAIS, 6 logements, grange, écurie, atelier buanderie

607 m ²	
190 ST-GERVAIS, bûcher	51 m ²
268 ST-GERVAIS, place, jardin	1954 m ²
plan fo 12 N° 72 LES TOLES, bûcher	51 m ²
73 LES TOLES, LES JARDRYS, Pré champ	28.937 m ²

Estimation cadastrale	Fr. 140.000.—	+ Fr. 14.500.—
Assurance incendie	Fr. 137.500.—	+ 75%
Estimation officielle	Fr. 200.000.—	

Ces immeubles sont situés dans le périmètre du Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers ouest et seront vendus avec les droits et les charges y afférents. Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère à l'extrait du Registre Foncier déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de la vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office dès le 15 décembre 1976. La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. Pour tous renseignements complémentaires et pour visiter, s'adresser à l'Office des Poursuites du Val-de-Travers, à Môtiers, tél. (038) 61 14 44. Môtiers, le 2 décembre 1976

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS
pr le préposé: C. MATTHEY subst.

A LOUER

Jeune couple cherche à acheter
maison
 de 4 à 5 pièces.
 Adresser offres écrites à AE 4 au bureau du journal.

A Cornaux à louer dans immeuble neuf appartements modernes
 3 1/2 pièces Fr. 350.—
 4 1/2 pièces Fr. 450.—
 ascenseur, garage, zone de verdure, vue.
 Tél. 24 44 67.

Parcs 129
 Appartements spacieux de 1 pièce + cuisine dès Fr. 240.—
 2 pièces + hall dès Fr. 425.—
 4 pièces + hall dès Fr. 510.—
 charges en plus
 Immeuble doté du confort moderne. Tranquillité, dégagement. Transports et magasins à proximité. Pour visiter: 25 93 16. Pour traiter: Gérances P. Stoudmann Sogim S. A. Maupas 2, Lausanne Tél. (021) 20 56 02.

ETUDE WAVRE, NOTAIRES
 Tél. 25 10 63

CORNAUX
 A louer dans petit locatif, immédiatement ou pour date à convenir, beaux appartements, bien situés, de

2 et 3 chambres
 tout confort. Cuisine agencée.
 Cadre de verdure. Places de jeux et de parc. Garage.
 Loyers mensuels Fr. 290.— à Fr. 400.— plus charges.

A louer pour le 24 mars 1977, à La Coudre
appartement de 2 pièces
 Fr. 378.— tout compris
 à Hauterive
appartement de 3 1/2 pièces
 Fr. 463.— tout compris.
 Avec confort moderne
 Pour tous renseignements, adressez-vous à la gérance
ROBERT PFISTER AG
 Immobilien und Verwaltungen
 Neugasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à NEUCHÂTEL
RUE DES CARRELS

très bel appartement de 4 pièces
 cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains, toilettes, balcon, cave. Fr. 523.— + charges. Libre tout de suite;

très beau studio
 cuisine agencée avec cuisinière à gaz, frigo. Bains-toilettes, cave. Fr. 290.— + charges. Dès le 24 mars;

RUE DES MOULINS appartement modeste
 1 pièce, cuisine. Fr. 130.— Dès le 24 février.

S'adresser à Agence 13 * 13, Orangerie 8, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

Charmettes 34 - 36 - 38
 3 1/2 pièces disponibles dès Fr. 330.— + charges dans groupe d'immeubles dotés du confort moderne. Vue, soleil, dégagement. Quartier tranquille, proximité du bus.
 Pour visiter: Tél. (038) 31 68 02 Gérances P. Stoudmann Sogim SA, Maupas 2, Lausanne Tél. (021) 20 56 01.

A louer aux Geneveys-sur-Coffrane
dans villa locative
 1 appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, avec garage, pour le 1^{er} avril 1977.
 Tél. 57 11 88 ou 57 18 81.

Baux à louer
 au bureau du journal

A louer quartier Champréveyres - Hauterive, pour date à convenir,
APPARTEMENT 6 pièces
 Surface 142 m². Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue. Loyer mensuel Fr. 890.— plus charges.
 S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

Etude Clerc, notaires
 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Brandards,
appartement de 3 pièces
 confort.
 Loyer mensuel: Fr. 285.— + charges. 001920 G

RUE DE CHAMPREVEYRES
 A louer pour date à convenir:
magnifiques appartements de 1 pièce
 dès Fr. 316.— par mois, charges comprises. Cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigo. Pour visiter: Tél. 25 29 72, heures des repas.

Etude Clerc, notaires
 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Fahys,
appartement de 3 pièces
 tout confort. Balcon. Loyer mensuel: Fr. 400.— + charges. 001921 G

Etude Clerc, notaires
 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69
 A LOUER immédiatement ou pour date à convenir dans le quartier de l'Eglise catholique,
APPARTEMENT de 3 ou 4 pièces
 tout confort

STUDIO NON MEUBLÉ
 tout confort. Balcon. Ascenseur. 001922 G

APPARTEMENTS DE VACANCES
 Région Verbier
 Appartement dans maison villageoise, et un petit appartement à VERBIER-STATION. Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau. 001599 VV

Beau choix de cartes de visite
 à l'imprimerie de ce journal

FAN-L'EXPRESS
 Direction: M. Wolfrath
 R. Aeschelmann
 Rédacteur en chef: J. Hostettler
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
 Téléphone (038) 25 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178
 Tél. 3 51 81
 Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi
 Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:
 Annonces
 Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Changements d'adresse
 Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
 Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Le blanc 77 au Super-Centre...

- Essuie-verres 2.90 3.90
- Essuie-mains 4.90
- Lavette/Gant de toilette uni, la pièce 1.25
- Linge de toilette fantaisie 3.— 4.90
- Linge de toilette 7.50
- Lavette assortie 1.75
- Linge de bain assorti 12.90
- Lavette 2.25
- Linge de bain en rose, jaune, vert, ciel 24.—
- Drap de dessous blanc 170/250 17.90
- Drap de dessus bordure tissée blanc/rose, blanc/vert 170/250 17.90
- Drap de dessus bordure tissée blanc/vert blanc/jaune 24.—
- Drap molletonné uni 165/260 21.—
- Drap-housse molletonné uni 90/190 21.—
- Nappe fantaisie 130/160 12.—
- Nappe damassé blanc 130/160 + 6 serviettes 26.50
- Nappe damassé blanc 130/220 + 8 serviettes 29.80
- Parures de lit traversin 65/100 + fourre de duvet 135/170 42.—
- Fourre de duvet 135/170 39.—
- + traversin 65/100 12.—
- + taie d'oreiller 65/65 fantaisie fleurs 10.—
- fourre de duvet 135/170 traversin 65/100 35.—
- traversin 65/100 10.—
- taie d'oreiller 65/65 fantaisie fleurs 8.—
- Drap de dessous ou dessus «percale» 170/260 uni jaune, rose, vert 25.—
- Pour grand lit
- Fourre de duvet fantaisie fleurs 160/180 55.—
- Taie 65/65 10.—
- blanc/jaune, blanc/rouge blanc/bleu
- Drap uni jaune/bleu 240/270 39.—

Super-Centre Portes-Rouges textile

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	E	L	E	G	N	A	I	N	O	R	A	C	A	M
V	U	X	U	O	B	I	H	S	U	B	O	T	U	A
C	I	P	E	M	U	L	P	D	R	A	P	O	E	L
L	E	V	P	E	T	S	I	T	R	A	N	T	S	C
I	F	B	A	O	E	R	B	R	A	I	O	O	H	E
C	O	C	R	N	R	V	I	S	E	U	L	A	C	J
H	U	A	E	U	T	T	A	R	R	T	L	O	P	U
E	R	R	L	G	O	E	F	E	N	U	S	C	A	L
P	C	D	I	L	P	C	L	E	M	S	P	H	S	I
A	H	E	I	L	T	L	M	E	E	E	I	E	S	E
Y	E	V	U	U	I	E	A	C	P	N	E	V	A	L
S	E	I	I	A	V	U	H	L	I	F	C	A	G	O
A	E	L	T	U	C	E	A	I	S	A	E	L	E	I
N	E	A	O	E	N	M	A	R	T	N	S	E	P	R
E	B	M	S	E	E	E	R	E	E	T	I	T	S	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors huit lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une région du Canada français. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Autobus - Arbre - Aar - Artiste - Angèle - Bataille - Chevalet - Courbe - Ces - Carde - Chalumeau - Chêne - Cliché - Ecosse - Eli - Enfant - Fourche - Frein - Hiboux - Julie - Loire - Lame - Lire - Léopard - Macaroni - Mouvement - Olive - Plume - Passage - Pièce - Piste - Paysan - Pluie - Sol - Support - Tuile - Tour - Vis - Vivante. (Solution en page radio)

LA TECHNIQUE DU SKI DE FOND



Conseils alimentaires



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La chronique de famille des Borel de Couvet Les écoles de Fleurier au seuil de 1977

De l'un de nos correspondants : Depuis la publication par Hermann H. Borel, en 1917, d'un important ouvrage sur « Les Borel de Bitche, originaires du Val-de-Travers en Suisse », aucune étude systématique n'a paru à propos des Borel, une des familles les plus anciennes et les plus représentées du pays de Neuchâtel. Aussi la sortie de presse du « Livre de raison et chronique de famille » consacrée à la famille Borel de Couvet, bourgeoise de Neuchâtel, et établis par M. Pierre-Arnold Borel, de La Chaux-de-Fonds, prend-elle figure d'événement dans le monde de la bibliographie historique neuchâteloise. L'intérêt et le succès de récents volumes relatifs aux familles de Pury et DuPasquier confirment le bien-fondé de telles études dont l'audience dépasse largement le cadre des familles directement concernées.

UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Pour mener à chef ses recherches, M. Pierre-Arnold Borel a travaillé pendant vingt-cinq ans, en particulier aux archives de l'Etat, mais également en recourant à toutes espèces de documents familiaux consultés ou récupérés aux quatre vents. Généalogiste éclairé, M. Borel a mené son étude d'une manière tout à fait scientifique, sous forme de quartiers. L'ensemble de la publication compte 13 fascicules constituant une généalogie de famille qui fera revivre plusieurs milliers de personnes. Et, du fait de la présentation sous forme de quartiers, chaque fascicule comprendra l'étude de nombreuses familles. Le plan conçu par le conservateur du Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds prévoit donc les 13 fascicules suivants : les Borel, de Couvet ; les Perrinjacquet, de Travers ; les Gertsch, de Lauterbrunnen ; les Perrenoud, de la Brevine ; les Jeanneer-Grosjean, du Locle ; les Vogt, de Messen (SO) ; les Gorgier, de Boudry ; les Miéville, de Colombier ; les Rougemont, de Saint-Aubin ; les de Pierre, de Neuchâtel ; les Montmollin, de Valangin ; les Pourtales, de Neuchâtel, et les Petrolli, de Corse.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « L'aile et la cuisse » (12 ans).
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, le Hawaii : ouvert dès 20 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 1200 ou 61 1328.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 2525.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 1081.
Sage-femme : tél. 63 1727.
Fleurier, infirmière-visitante : tél. 61 3848.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt : tél. 61 1324 ou 61 3850.
Service d'aide familiale : tél. 61 2374.
SOS alcoolisme : tél. 53 3720 ou (039) 23 7987.
FAN bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 1876, télex 35280.
Fleurier, service du feu : tél. 61 1204 ou 118.
Police cantonale : Môtiers, tél. 61 1423 ; Fleurier, tél. 61 1021.

Pour l'heure, seul le premier fascicule est paru au sujet des quartiers Borel. En 100 pages très précisément agrémentées de 35 illustrations, l'auteur passe en revue, avec autant de rigueur scientifique que de sens anecdotique, les quartiers d'Henri-Luis Borel Petitjacquet, de Couvet (1820-1870), couvrant ainsi dix-neuf générations et remontant jusqu'à un certain Valchérius Borrel, de Couvet, né vers 1290, soit à l'époque de la fondation de la Confédération suisse ! M. Borel publie aussi un recensement des ancêtres de sa famille, une analyse de la condition des autochtones de Couvet au XVI^e siècle, une nomenclature des professions et charges connues (163 paysans, 6 gouverneurs de communauté, quatre charpentiers, quatre jurés du Vaux-Travers, trois anciens d'Eglise, etc.), un répertoire des familles étudiées dans ce premier fascicule, une analyse des armoiries Borel, et des généalogies sommaires d'autres branches de la famille Borel de Couvet (les Borel-Jaquet, de Côte-Bertin ; les Borel, du Brey ; les Borel, de la Roche ; les Borrel Petitjacquet, du Brey ; les Borel Peythoud ; les Borel du Mont, etc.).

L'ouvrage de M. Pierre-Arnold Borel (*) est loin de présenter l'aridité habituellement liée aux publications généalogiques. C'est dire qu'il n'est point réservé aux spécialistes et aux historiens professionnels. Au contraire, il se lit avec aisance en vertu de la riche matière descriptive et narrative qui enrobe les fiches signalétiques des multiples membres de la famille Borel figurant à l'inventaire du premier cahier. Et il permet au lecteur, en peu de pages, de parcourir près de sept siècles d'histoire politique, sociale, économique, artistique, culturelle et religieuse du Val-de-Travers en particulier et du pays de Neuchâtel en général. (*) Chez l'auteur, Belle-Combe 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Réunion des Fabriques d'Ebauches Réunies

(sp) En présence de quelque 400 personnes, la réunion des collaborateurs du groupe des Fabriques d'Ebauches Réunies (FER) a eu lieu dernièrement à Couvet ; ce groupe réunit la Fabrique d'Ebauches de Fleurier, celle de Peseux, Unites de Tramelan et Valjoux des Bioux. M. François Sandoz, de Fleurier, directeur général, a donné connaissances des résultats de 1976 ; les mesures préconisées l'an passé ont porté leurs fruits, si bien que l'activité des usines du groupe a pu reprendre en plein, surtout à partir du dernier semestre. Les ventes ont porté sur 4,7 millions d'ébauches pour une valeur de 44,5 millions de francs. A la fin de l'année, l'effectif des quatre fabriques du groupe atteint 494 personnes. Quant aux prévisions pour 1977, elles laissent apparaître à court terme, pour le premier trimestre, des réserves de travail supérieures à celles de l'année précédente. Mais l'avenir reste aléatoire et dépend avant tout du développement de produits nouveaux et d'une meilleure utilisation des compétences et connaissances techniques spécifiques du groupe FER. Un exposé de M. André Beyner, directeur technique d'Ebauches S.A., sur la reconversion de l'industrie horlogère suisse face aux technologies nouvelles, a précédé la projection d'un spectacle audio-visuel et la proclamation des jubiilaires des entreprises du groupe : trois personnes pour 40 ans de service, et quatre personnes pour 25 années de collaboration.

De notre correspondant : Au seuil de l'an nouveau, quelles sont les perspectives financières des écoles de Fleurier ? C'est la question que l'on peut se poser. En ce qui concerne l'enseignement primaire, la charge nette que devra supporter la commune dépassera 450.000 fr. bien que les traitements soient en régression de 11.000 fr. en raison de la diminution du nombre de classes qui passent de quinze à quatorze, ce qui a réduit d'une unité l'effectif du corps enseignant. La subvention que versera l'Etat est supputée à 350.000 fr. et les écolages reçus d'autres communes à 15.000 francs.

Cette dernière recette provient de la commune de Saint-Sulpice pour les élèves de cinquième primaire qui fréquentent l'école à Fleurier ainsi que par les versements d'autres communes dont quelques enfants suivent la classe de développement.

RÉORGANISATION

Pour la conciergerie de l'école primaire, rue du Temple, des efforts de réorganisation sont faits pour réduire les frais au maximum. On a prévu de réduire de moitié l'achat du matériel d'enseignement comme aussi de diminuer légèrement l'achat de fournitures scolaires données aux écoliers. Pour la fête de la jeunesse une dépense de 6000 fr. a été prévue et une autre de 7000 fr. pour les courses scolaires et les camps de ski.

Pour l'enseignement préprofessionnel, la charge nette sera de 54.000 fr. ; il faut relever, à ce propos, que selon une décision de l'Etat, les autorités communales et scolaires doivent appliquer un nouveau plan comptable à l'usage des écoles secondaires qui englobe celui de ces derniers établissements de l'école préprofessionnelle.

Pour l'enseignement ménager, avec une charge de 27.000 fr., on ne pense pas dépasser les limites prévues l'année dernière. L'allocation annuelle de l'Etat reste fixée à 18.000 fr. et la subvention de la Confédération à 10.000 francs.

La part communale à l'enseignement secondaire et gymnasial a été fixée à un demi-million de francs. Au sujet de la location des communes, fixée à 77.000 fr., la prévision a été calculée sur la base du décompte des locations établi à

la fin du troisième trimestre de l'an dernier. L'effectif pris en considération est de 315 élèves en section secondaire, de 47 en section gymnasiale, et de 43 en section préprofessionnelle.

Pour l'enseignement professionnel la très importante augmentation des dépenses est consécutive à l'application de la loi acceptée par le Grand conseil. Ces dispositions permettent aux communes, sièges d'écoles, d'exiger des communes de domicile de leurs élèves externes une contribution aux frais d'enseignement. Cette contribution ne peut cependant dépasser les frais effectifs de l'enseignement reçu par chaque élève.

Il va sans dire que ce système augmente considérablement les charges des communes qui envoient les élèves dans ces écoles.

Ainsi, il faut payer 8580 fr. par élève qui fréquente l'école technique de Couvet, 4005 fr. par élève qui va à l'Ecole supérieure des jeunes filles à Neuchâtel, 4441 fr. par élève de l'Ecole suisse des arts et métiers, 6177 fr. par élève à l'école des couturières et 3075 fr. par élève à l'Ecole supérieure de commerce, à Neuchâtel.

Quant à la classe d'horlogerie, elle devrait laisser un solde passif de 6300 fr., après avoir reçu une allocation de

27.000 fr. de l'Etat, de 18.000 fr. de la Confédération, de 3800 fr. d'autres communes, de 5000 fr. de la Société des fabricants d'horlogerie de Fleurier et environs alors qu'on estime à 2500 fr. le produit du travail.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame James Leuba-Cretenet, à La Côte-aux-Fées, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Gabriel Leuba-Hennin et leurs enfants, à Saint-Blaise ; Monsieur Laurent Leuba, à Cernier ; Les enfants et petits-enfants de feu Anna Leuba-Uebersax ; Madame Marguerite Cretenet, à La Vraconnaz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

JAMES LEUBA-CRENETET

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 66^{ème} année, après une longue maladie supportée avec courage.

Derrière-le-Crêt, le 3 janvier 1977.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaisie 30 : 15.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 5 janvier 1977, à 13 h 30, à La Côte-aux-Fées. Départ du domicile mortuaire : Derrière-le-Crêt, à 13 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes CCP 20-1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé.

Ps. 34 : 19.

Madame Henri-Samuel Grisel-Grezet, à Travers, ainsi que les familles Grisel, Bono, Stübi, Grezet, Huguenin, Cuanillon, Fiechter, Monnet, Gentil, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

HENRI-SAMUEL GRISEL-GREZET ancien industriel

leur cher et regretté époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 80^{ème} année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Travers, le 30 décembre 1976.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Selon le désir du défunt, l'ensevelissement a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille et des amis, le lundi 3 janvier 1977.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

001917 M

AVIS DIVERS

Patinoire de Belle-Roche

Mardi 4 janvier

C.P. Fleurier - H.-C. La Chaux-de-Fonds

Match amical

001644 A

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de quoi aurais-je peur. L'Eternel est le rempart de ma vie, de qui aurais-je de la crainte.

Psaumes 27

Madame et Monsieur Willy Bähler-Mauritz, à Fleurier, et leurs enfants ; Madame Charles Bähler-Gertsch, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

MARIE MAURITZ née ZIESEMER

leur chère et regrettée maman, grand-maman, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 88 ans.

Fleurier et Reinfeld-Holstein (Allemagne), le 3 janvier 1977.

Le cœur d'une mère est un trésor qu'on n'oublie jamais.

L'incinération aura lieu le jeudi 6 janvier, à Neuchâtel.

Prière pour la famille, à l'hôpital de Fleurier, où le corps repose, à 12 h 50.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile de la famille : rue de l'Hôpital 9, Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Fleurier CCP 20-424

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

OCCASION

Porsche Targa 911 T

rouge

Garage Touring S. Antifora

2105 TRAVERS

Tél. (038) 63 13 32

premier championnat auquel prend part le « HC de Dombresson » a « gonflé à bloc » tous les joueurs. Ceux-ci sont au nombre de seize dont six de Dombresson ; les autres habitent Chézard-Saint-Martin, Cernier, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Nul doute que le jeune club acquerra de solides positions grâce à Jean-Claude Aubry, entraîneur apprécié.

Pour qu'une société sportive de cette importance puisse faire face aux problèmes financiers qui se posent, il faut des appuis financiers. Heureusement qu'au sein du club il y a des audacieux qui paient de leur personne. Les cotisations des membres, les matches aux lotos, les soirées dansantes et le banc de la foire d'automne amènent de l'eau au moulin.

Quant on sait que l'équipement des joueurs revient à environ 1800 fr. que celui du gardien est encore plus cher et

que la location de la patinoire coûte deux fois plus on comprend que le hockey est un sport « cher » et qu'il incombe de l'aider à vivre, ce que la population de Dombresson a compris.

ESPOIRS ET PROJETS

Certes, le « Hockey-club » de Dombresson est très jeune, mais ses membres sont dynamiques et voient loin. « Pourquoi pas une patinoire couverte au Val-de-Ruz », nous disait le président du club, M. Primo Campestrin ? L'idée n'est pas nouvelle résonnerait MM. Ami Aubert de Savagnier et Jost Brun de Dombresson. Mais tout cela c'est de la musique d'avenir estimant les trois clubs de hockey du Val-de-Ruz : Savagnier, Montmollin et Dombresson. La piscine, il a fallu l'attendre plus de vingt ans ! Alors la patinoire, dans combien d'années ?

UN COMITÉ ACTIF

Le comité est actif, optimiste. Il est formé de MM. Primo Campestrin, président ; Charles-André Guenet, vice-président ; Jean Reymond, secrétaire ; Jean-Bernard Feutz, chef du matériel ; Pierre-Alain Clément, caissier, assessors Patricia Manini et Marlyse Campestrin. L'entraîneur physique est Jean-Claude Strahm. A.S.

Chronique du Val-de-Ruz

Le « Hockey-club » de Dombresson a le vent en poupe

De notre correspondant : Tout a commencé pendant l'hiver froid de 1972-1973. Des enfants de Dombresson auraient bien voulu à l'époque patiner. Mais où ? L'ami de tous, Primo Campestrin, cantonnier du village, leur a suggéré un projet. Aménager au sud de l'école, sur l'emplacement d'un ancien verger dont les arbres avaient été abattus, une patinoire de fortune. Les membres du Conseil communal ont donné leur accord et ainsi fut créée une patinoire de fortune. On devine la joie des gosses que des adultes avaient compris et rendus du même coup heureux de vivre ailleurs que sur les pentes enneigées. L'automne suivant nouvelle escalade. MM. Primo Campestrin, Claude Voisin, Willy Amstutz et Jean-Bernard Feutz proposent la création d'un club de hockey auquel adhèrent d'emblée un certain nombre de « mordus » du patin, jeunes et adultes.

Mais un important problème reste à résoudre, l'entraînement des joueurs. Des démarches sont alors entreprises auprès du club de Saint-Imier qui s'entraîne sur la patinoire de cette ville.

COLLABORATION AVEC SAINT-IMIER

Après de nombreuses tractations, de discussions souvent pénibles, le « HC-Dombresson » obtient l'autorisation de s'entraîner pendant une heure le dimanche matin sur la patinoire de Saint-Imier. C'est peu, mais suffisant pour maintenir l'enthousiasme des joueurs qui imaginent bien que si un premier pas important a été fait, d'autres pas pourront être esquissés plus tard.

Dès l'hiver 1976-1977, l'entraînement a lieu le samedi ou le dimanche en vue des douze matches inscrits au calendrier du club dont 6 organisés, le matin. La saison a débuté le 14 novembre et se terminera officiellement le 12 février. Le

essai de le supprimer et on décide ensuite...

Les instruments occupent plus de la moitié de la salle. Il y a en de toutes les grandeurs, du minuscule soufflé, au gigantesque xylophone de bois. Nous en avons découvert dont nous ignorions même le nom tel le psaltrion et le chromore destinés aux œuvres de musique ancienne. Il y a une quantité de véritables instruments indiens et une collection remarquable d'appeaux, ces instruments imitant le cri des oiseaux et servant à les appeler. Ces deux derniers groupes d'instruments permettent des improvisations musicales auxquelles nous avons assisté et qui nous ont fort impressionnés. Chaque enfant prend connaissance de son instrument, de ses possibilités ; il recherche une structure de rythme ; on choisit, on désigne l'ordre d'entrée des instruments et on essaie ainsi de rendre l'atmosphère, le climat d'une œuvre africaine ou de l'éveil de la forêt. Et, il y a encore ces tuyaux de bois de section carrée dont la longueur et l'entaille en biseau détermine la note et dans lesquels l'enfant souffle, exécutant ainsi la partition d'orgue dans le choral de Bach « Jésus que ma joie demeure ». Mais ce qui est remarquable c'est que suivant l'œuvre exécutée, l'enfant est capable de changer d'instrument, sans difficulté d'adaptation.

BIEN ENCADRÉS

Ces enfants, qui ont séjourné une semaine à Dombresson, étaient encadrés d'un groupe d'adultes dont faisait partie un professeur de l'Ecole normale de Lausanne chargé de quelques heures quotidiennes de travaux scolaires. Nous avons jeté un coup d'œil sur quelques exercices d'expression écrite, rédaction de textes, de poèmes, qui laissent supposer que le paysage hivernal du Val-de-Ruz apparaissant au travers des immenses baies vitrées

La nouvelle Rover 3500 élue voiture de l'année

Le titre de « voiture de l'année » est décerné chaque année par l'élite des journalistes spécialistes de l'automobile européens. Il dépend notamment du résultat d'un test sévère. Il est tenu compte notamment de toute une série d'exigences, parmi lesquelles certains éléments de sécurité, un minimum de production destiné à l'Europe. Surtout, les éléments majeurs de la carrosserie tout comme ceux de la mécanique, doivent être modifiés et améliorés par rapport aux modèles précédents. Selon ces divers critères, pour 1977, le titre si envié de « voiture de l'année » a été obtenu par la nouvelle Rover 3500 qui pour la Suisse fera sa première apparition au Salon international de l'automobile de Genève dès le 17 mars prochain.



Un orchestre d'enfants à Dombresson

De notre correspondant : Les murs du Centre pédagogique de Dombresson, que les enfants désignent pendant les vacances scolaires de fin d'année, ont vibré la semaine dernière sous les harmonies d'instruments extraordinaires dont ils ont renvoyé l'écho au village. Nous avons voulu voir, écouter et nous renseigner. Nous nous sommes rendus à la salle de gymnastique de l'institution transformée en local de répétition. Une vingtaine d'enfants n'ont pas l'air de s'apercevoir de notre présence tant ils sont attentifs derrière l'instrument dont ils sont responsables. Au milieu d'eux, assis sur un tabouret, derrière le lutrin de la partition, le chef, Gérard Gorgier, homme grand, corpulent, légèrement grisonnant, capte l'attention, dirige, essaie de nouvelles combinaisons d'instruments et fait répéter le passage avec exigence et patience. D'emblée, nous avons l'impression d'être face à une grande famille dont chaque membre est conscient que le travail de l'autre est indispensable à l'ensemble. Il y a M^{me} Gorgier, ses deux filles, Chouchou et Fanfan, deux petits aveugles, et tous les autres. Les pausés sont entrecoupées d'éclats de rire communicatifs, de discussion ou l'opinion de chacun est prise en considération et si Jérôme trouve que la répétition de son rôle final fait « moche », on

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 2133.
Aide familiale: tél. 53 1003.

DANSE Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Informations suisses

LES TUMEURS SONT PLUS FRÉQUENTES CHEZ LES HOMMES QUE CHEZ LES FEMMES

BERNE (ATS). — Tumeurs malignes et bénignes et maladies ischémiques du cœur (infarctus, angine de poitrine) ont été des causes de décès plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes durant les années 1968-1973. Durant ces mêmes années, la fréquence des maladies de l'appareil respiratoire et des maladies cérébro-vasculaires ont été plus fréquentes à l'origine de la mort chez les femmes que chez les hommes. Les hommes à nouveau ont été plus exposés au danger de mort violente (accidents de circulation et autres accidents) que les femmes.

Ces renseignements figurent dans une table publiée par le Bureau fédéral de statistique sur la mortalité pour 100.000 personnes de chaque sexe âgée depuis la naissance à 95 ans. Les causes de décès ont été classées en neuf catégories. Chez les hommes, les tumeurs viennent en tête avec 22,44% des décès, tandis que chez les femmes, les maladies de l'appareil circulatoire sont au premier rang avec 29,18%. Les autres causes de décès chez les hommes, par ordre de fréquence, sont les maladies de l'appareil circulatoire (20%), les maladies ischémiques du cœur (13,77%), les maladies

cérébro-vasculaires (10,37%), les morts violentes (8,72%), les maladies de l'appareil respiratoire (7,79%) et de l'appareil digestif (4,88%), les maladies infectieuses (1,32%). Les autres causes de décès représentent 10,71%.

Chez les femmes, on trouve dans l'ordre les maladies de l'appareil respiratoire (29,18%), les tumeurs (18,61%), les maladies cérébro-vasculaires (14,74%), les maladies ischémiques du cœur (9,28%), les maladies des organes respiratoires (5,82%), les morts violentes (5,55%), les maladies de l'appareil digestif (3,72%) et les maladies infectieuses (0,91%). Les autres causes de décès représentent 12,19%.

Un journaliste suisse recevra une récompense pour la capture de Menten

LA HAYE (ATS-AFP). — La prime spéciale de 30.000 florins (environ 30.000 fr. suisses) promise par le gouvernement des Pays-Bas à quiconque permettrait d'arrêter Pieter Menten, le citoyen néerlandais soupçonné d'avoir commis des crimes de guerre contre des Polonais, sera partagée entre deux journalistes, un Suisse et un Néerlandais, a annoncé lundi le ministère de la justice.

Pieter-Nicolas Menten avait réussi à quitter les Pays-Bas en novembre, quelques heures seulement avant le moment fixé

par les autorités pour son arrestation.

Début décembre, un premier journaliste, le Suisse Martin-A. Walsler, réussissait à retrouver le suspect néerlandais dans un hôtel d'Uster, près de Zurich. Il communiqua cette adresse au journaliste néerlandais Hans Knoop qui se mit en rapport avec la police de son pays. Ils toucheront chacun la moitié de la prime, soit 15.000 florins (15.000 fr. suisses).

M. Knoop a demandé aux autorités de mettre sa part à la disposition d'institutions charitables qu'il doit désigner.

Artisanat du métal: adaptation des salaires

ZURICH (ATS). — Le conseil d'association de l'Union suisse du métal (USM), organisation patronale de l'artisanat du métal, a décidé à une grande majorité de recommander à ses membres d'accorder une adaptation au renchérissement de 50 fr. par mois ou de 25 centimes par heure. Une enquête effectuée avant la réunion du conseil d'association auprès des membres de l'USM a permis de déterminer que pour 23% des entreprises le taux de travail est bon, pour 50% d'entre elles il est satisfaisant et que pour les 27% restant il est mauvais. Parmi les entreprises interrogées, 63% déclarent ne pas pouvoir pratiquer des prix couvrant les frais et 32% pratiquent des prix qui ne couvrent qu'à peine les coûts.

VALAIS - VALAIS

Violent incendie à Ovronnaz: deux chalets détruits, 250.000 fr. de dégâts

De notre correspondant: Hier matin à Ovronnaz, un violent incendie ravagea en un temps record deux chalets et deux annexes servant de dépôts et de bûchers. A 7 h 30, ce fut l'émoi dans le quartier situé en face du restaurant du Vieux-Valais, tenu par M. Charly Hostettler.

Le feu envahissait la grange de M. Adrien Crettenand, commerçant bien connu dans la station. Trouvant un

aliment facile dans le foin et le bois, les flammes détruisirent successivement le chalet soit le vieux mayen de M. Adrien Crettenand, ainsi que le chalet des hoirs Jean-Louis Cheseaux, chalet appartenant notamment à MM. Placide et Cyrille Cheseaux et leur parenté. Il y a pour 250.000 fr. de dégâts.

Les bâtiments situés à proximité des chalets Cheseaux et Crettenand, ainsi que le restaurant du Vieux-Valais situé de

l'autre côté de la route, ont été épargnés heureusement grâce au travail des pompiers et à la protection occasionnée par la neige. MM. Placide et Cyrille Cheseaux n'ont pas dormi dans leur mayen cette nuit-là. Seul se trouvait dans les lieux sinistrés M. Maurice Gillioz, domestique de la famille Crettenand, qui «gouvernaient» le bétail lorsque le feu prit dans la grange.

On sait exactement ce qui s'est passé. Trois porcs furent brûlés vifs. Une vingtaine de poules échappèrent comme par miracle aux flammes. Des bovins, notamment deux taureaux, furent sauvés de justesse principalement par M. Charly Buchard, qui s'élança dans le bâtiment envahi par les flammes pour sortir les bêtes. L'un des taureaux était à ce point excité qu'un brin de panique régna parmi les sauveteurs et les badauds. Il fallut, pour le calmer, recouvrir sa tête d'un drap humide.

On notait la présence sur place de nombreux pompiers de Leytron et de la station, ainsi que celle du président de la commune, du curé de la paroisse et des agents des polices communale et cantonale. Le sinistre était visible de l'autre côté de la vallée, soit de la région d'Iséables.

Fruits et légumes à gogo

De notre correspondant: Dans un communiqué publié hier, l'Office central, que dirige à Sion M. Eric Masserey, donne connaissance de l'inventaire des fruits et légumes en ce début d'année. On peut dire qu'il reste actuellement de la récolte 1976 près de 30 millions de fruits et légumes dans les entrepôts du canton. Il s'agit bien sûr de produits de garde, qui se conserveront dans d'excellentes conditions jusqu'au début de l'été même.

Le stock des pommes «Golden» est de loin le plus important puisqu'il se monte à 12 millions de kilos de premier et de second choix, soit 1200 wagons environ.

A côté de cela, toujours au chapitre des fruits, nous trouvons une centaine de wagons de pommes «Jonathan» et plusieurs dizaines de wagons de pommes diverses telles «Maigold», «Delicious» ou «Canada». Le stock des poires est presque épuisé (5 wagons de «Louise-bonnes» surtout).

En revanche, le Valais dispose encore de 800 wagons de carottes soit près de 8 millions de kilos, 300 wagons de choix de toute sorte, 170 wagons d'oignons. Au total les stocks de légumes dépassent les 1300 wagons, soit plus de 13 millions de kilos.

VAUD - VAUD - VAUD

Le canton a ressenti très durement les effets de la crise

LAUSANNE (ATS). — Le canton de Vaud a ressenti les effets de la crise économique plus durement que la Suisse dans son ensemble, relève l'office de statistique de l'Etat de Vaud dans une étude comparative de l'emploi et des entreprises entre 1965 et 1975. Durant ces dix années, le nombre global d'emplois à plein temps a diminué de 218.400 à 206.500, soit de 11.900 unités (5,4%) dans ce canton, alors que le recul a été de 2,3% dans l'ensemble du pays.

Les taux d'activité à plein temps, déjà traditionnellement plus faibles pour le canton de Vaud que pour la moyenne suisse, ont diminué plus vite dans le canton (de 45,7% en 1965 à 39,6% en

1975) que dans l'ensemble du pays (de 46,4 à 42,5%).

Le recensement des entreprises montre que, durant ces dix dernières années, la part des districts de Lausanne et de Vevey est restée stable dans l'emploi vaudois, tandis que celle des districts de Morges, Nyon et Aigle est en sensible progression. L'ensemble du «croissant lémanique» a ainsi accru sa part de l'emploi vaudois de 66,4% en 1965 à 68,7% en 1975. Il y a eu renforcement de la concentration des activités dans le bassin lémanique et accentuation des disparités régionales au détriment du Nord vaudois, plus particulièrement des districts de Grandson, Yverdon, Vallée de Joux, Orbe, Avenches, Moudon et Pays-d'Enhaut.

Autoroute du Léman: près de cinq millions de véhicules par an

VILLENEUVE (ATS). — Le nombre de passages sur l'autoroute du Léman (Lausanne-Montreux-Aigle) a augmenté de 4.780.851 en 1975 à 4.880.259 en 1976, soit de près de 100.000 en une année. Selon les calculs du centre de gendarmerie de l'autoroute, à Rennaz, de fortes variations se sont produites certains mois.

C'est ainsi qu'en 1976, par rapport à 1975, les mois d'avril et d'octobre ont enregistré des augmentations de 58.000 et 55.000, alors que le mois de décembre a subi une chute de 41.000 véhicules. Par exemple, la circulation a baissé de moitié les 28, 29 et 30 décembre 1976 par rapport aux mêmes jours de 1975.

SUISSE ALÉMANIQUE

Après le quintuple meurtre de Seewen

L'une des victimes était-elle l'assassin ?

De notre correspondant:

Le quintuple meurtre de Seewen, qui avait alerté l'opinion publique le 5 juin 1976, va-t-il pouvoir être enfin élucidé? Si l'on en croit un journal alémanique, la clé de l'énigme serait à chercher parmi les cinq victimes. La rédaction de ce quotidien à grand tirage a en effet reçu une lettre anonyme dans laquelle sont révélés certains détails intéressants. L'expéditeur, qui semble bien connaître les familles Stegriest et Westhaeuser — Stegriest est d'avis que l'une des victimes est également l'assassin.

Cette thèse expliquerait la raison pour laquelle la police soleuroise n'a toujours pas trouvé trace du ou des assassins. Sept mois se sont écoulés depuis la découverte du meurtre. Dans la lettre anonyme, qui a été remise à la police, il est en outre question d'un «règlement de compte familial», une thèse que les enquêteurs avaient également examinée de très près.

Mais les interrogatoires très serrés, auxquels furent soumis parents et amis des cinq défunts, n'avaient rien donné. Comme bien l'on pense, les enquêteurs se refusent encore à tout commentaire

concernant cette thèse anonyme. Faut-il la prendre au sérieux? L'expéditeur de la lettre connaît-il des détails ou s'agit-il d'un plaisantin?

Une chose est certaine: la police soleuroise n'abandonne pas. Un des détectives l'a confirmé: «Huit spécialistes ne s'occupent que de ce délit et nous cherchons jusqu'à ce que le meurtrier soit démasqué».

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

30 déc.	31 janv.
Banque nationale	615.-d 610.-d
Crédit foncier neuchât.	660.-d 680.-d
La Neuchâteloise ass. g.	325.-d 320.-d
Gardy	80.-d 80.-d
Cortailod	1010.-d 1000.-d
Cossonay	1000.-d 1050.-o
Chaux et ciments	485.-d 485.-d
Dubied	170.-d 190.-d
Dubied bon	135.-d 135.-d
Ciment Portland	2275.-d 2275.-d
Interfood port.	2375.-d 2375.-d
Interfood nom.	475.-d 465.-d
Navigation N'tel priv.	65.-d 5.-d
Girard-Perregaux	350.-d 350.-d
Hermès port.	270.-d 270.-d
Hermès nom.	75.-d 75.-d

LAUSANNE

1235.-	1240.-
Banque cant. vaudoise	960.-
Crédit foncier vaudois	960.-
Ateliers constr. Vevey	645.-d 640.-d
Editions Flemintrou	375.-d 375.-d
Innovation	282.-
Rinsco & Ormond	540.-
La Suisse-Vie ass.	3100.-
Zyma	770.-

GENÈVE

327.-o	325.-
Grand-Passage	620.-
Charmilles port.	182.-
Physique port.	126.-
Physique nom.	126.-
Astra	1.28
Monte-Edison	2.60
Olivetti priv.	77.-
Fin. Paris Bas	233.-
Schulmberger	80.-
Allumettes B	80.-
Elektronlux B	80.-
KFVB	54.-

BÂLE

191.-	193.-d
Pirelli Internat.	329.-d
Baloise-Holding	1370.-
Ciba-Geigy port.	617.-
Ciba-Geigy nom.	1080.-
Sandoz port.	4900.-
Sandoz nom.	2085.-
Sandoz bon.	3650.-
Hoffmann-L.R. cap.	9375.-
Hoffmann-L.R. jce	8475.-
Hoffmann-L.R. 1.10	8525.-

ZURICH (act. suisses)

574.-	582.-
Swissair nom.	612.-
Swissair port.	3260.-
UBS port.	545.-
UBS nom.	402.-
SBS port.	287.-
SBS nom.	350.-
Crédit suisse port.	2700.-
Crédit suisse nom.	470.-
Bque hyp. com. port.	430.-
Bque hyp. com. nom.	430.-
Banque pop. suisse	1950.-
Bally port.	1500.-
Bally nom.	1070.-
Elektrowatt	1700.-
Financière de presse	220.-
Holderbank port.	425.-
Holderbank nom.	390.-
Juvena port.	185.-
Juvena nom.	9.-
Landis & Gyr	700.-
Landis & Gyr bon	70.-
Moto Colombus	870.-
Itale-Suisse	178.-
Grlikon-Buhrle port.	1945.-
Grlikon-Buhrle nom.	610.-
Reass. Zurich port.	4300.-
Reass. Zurich nom.	2470.-
Winterthur ass. port.	1910.-
Winterthur ass. nom.	1380.-
Zurich ass. port.	9375.-
Zurich ass. nom.	6550.-
Brown Boveri port.	1605.-
Saurer	730.-
Fischer	630.-
Jelmoli	1170.-
Hero	3130.-

3450.-	3525.-
Nestlé port.	1960.-
Roco port.	2125.-d
Alu Suisse port.	1360.-
Alu Suisse nom.	505.-
Sulzer nom.	2870.-
Sulzer bon.	423.-
Von Roll	420.-

ZURICH (act. étrang.)

58.-	58.25
Alcan	141.-
Am. Metal Climax	141.50 d
Am. Tel & Tel.	156.-
Beatrice Foods	68.-d
Burroughs	222.50
Canadian Pacific	40.50
Caterp. Tractor	139.-
Chrysler	49.25
Coca Cola	190.50
Control Data	63.25
Corning Glass Works	174.50
CPC Int.	116.-
Dow Chemical	105.50
Du Pont	327.-
Eastman Kodak	210.-
EXXON	131.-
Ford Motor Co	149.-
General Electric	134.50
General Foods	74.25
General Motors	189.-
General Tel. & Elec.	76.75
Goodyear	57.25
Honeywell	119.50
IBM	677.-
Int. Nickel	78.-
Int. Paper	167.50 d
Int. Tel. & Tel.	83.-
Kennecott	66.75
Litton	36.-
Marcor	139.50
MMM	139.50
Mobil Oil	154.-
Monsanto	209.50
National Cash Register	91.-
National Distillers	59.50
Phillip Morris	149.50
Phillips Petroleum	160.-
Procter & Gamble	224.-
Sperry Rand	104.50
Texaco	67.75
Union Carbide	151.50
Uniroyal	22.75
US Steel	120.-
Warner-Lambert	74.-
Woolworth F.W.	60.25
Xerox	144.-
AKZO	119.-
Anglo Gold	41.-
Anglo Americ. I	6.50
Machines Bull	14.-
Italo-Argentina	116.-
De Beers I	6.50
General Shopping	321.-
Imperial Chemical Ind.	13.75
Pechiney-U.K.	38.75
Philips	25.75
Royal Dutch	126.-
Sodec	6.25
Unitever	121.50
AEG	86.-
BASF	164.-
Degussa	236.-
Farben. Bayer	139.-
Hoechst. Farben.	140.50
Mannesmann	183.-
RWE	169.50
Siemens	275.-
Thyssen-Hütte	115.-
Volkswagen	140.50

FRANCFORT

82.50	82.50
AEG	158.80
BASF	223.-
BMW	334.-
Daimler	283.30
Deutsche Bank	227.50
Dresdner Bank	135.60
Farben. Bayer	136.-
Hoechst. Farben.	348.-
Karstadt	211.-
Kaufhof	177.-
Mannesmann	265.80
Fischer	136.-
Jelmoli	138.50
Hero	138.50

MILAN

39300.-	31 janv.
Assic. Generali	2113
Fiat	220.25
Insider	14340
Italcementi	306
Motta	1318
Olivetti ord.	2261
Pirelli	57.50
Rinascente	72.60
Amrobank	26.90
AKZO	54.10
Amsterdam Rubber	70.-
Bols	126.10
Heineken	33.50
Hoogovens	94.30
KLM	187.-
Robeco	188.-

TOKYO

Fuji Photo	105.50
Fujitsu	70.-
Honda	127.-
Kirin Brew.	33.50
Komatsu	94.30
Matsushita E. Ind.	187.-
Sony	188.-
Sumi Bank	72.60
Takeda	27.70
Tokyo Marine	55.-
Toyota	70.-

PARIS

318.80	320.-
Air liquide	312.20
Aquitaine	305.-
Cim. Lafarge	189.90
Citroën	158.50
Fin. Paris Bas	108.-
Fr. des Pétroles	900.-
L'Oréal	28.80
Machines Bull	1255.-
Michelin	1243.-
Péchiney-U.K.	79.50
Perrier	94.50
Peugeot	232.-
Rhône-Poulenc	81.50
Saint-Gobain	118.10

LONDRES

40	39.78
Allied Chemical	57
Alumin. Americ.	15.78
Am. Smelting	63.38
Am. Tel & Tel.	28
Anacoda	44.34
Boeing	68
Bristol & Myers	91
Burroughs	17
Canadian Pacific	57
Caterp. Tractor	20.14
Chrysler	78.12
Coca-Cola	27.14
Colgate Palmolive	26.18
Control Data	47.14
CPC int.	42.78
Dow Chemical	134.14
Du Pont	85.34
Eastman Kodak	61.14
Gen. Electric	55.38
General Foods	30.18
General Motors	78.14
Gillette	27.58
Goodyear	23.12
Gulf Oil	28.34
IBM	280
Int. Nickel	32.58
Int. Paper	68.58

NEW-YORK

40	39.78
Allied Chemical	57
Alumin. Americ.	15.78
Am. Smelting	63.38
Am. Tel & Tel.	28
Anacoda	44.34
Boeing	68
Bristol & Myers	91
Burroughs	17
Canadian Pacific	57
Caterp. Tractor	20.14
Chrysler	78.12
Coca-Cola	27.14
Colgate Palmolive	26.18
Control Data	47.14
CPC int.	42.78
Dow Chemical	134.14
Du Pont	85.34
Eastman Kodak	61.14
Gen. Electric	55.38
General Foods	30.18
General Motors	78.14
Gillette	27.58
Goodyear	23.12
Gulf Oil	28.34
IBM	280
Int. Nickel	32.58
Int. Paper	68.58

34-18	33-58
Int. Tel & Tel.	27-12
Kennecott	14-78
Litton	68-18
Merck	88-58
Mons	



ski

Le « Cirque blanc » à l'heure des slaloms spéciaux d'Oberstaufen et Laax

LISE-MARIE RÈGNE SANS PARTAGE

A l'instar de ce qui s'était passé chez les hommes la veille à Ebnat-Kappel, (Saint-Gall), la reprise des épreuves de coupe du monde féminines a été bénéfique pour la Suisse: à Oberstaufen, Lise-Marie Morerod a remporté la première course de cette année 1977, un slalom spécial, qu'elle a gagné en 95"17 en battant Hanni Wenzel (Liechtenstein) de 44 centièmes de seconde et la Française Patricia Emonet de 71 centièmes. La souriante Vaudoise a ainsi fêté son troisième succès de la saison en coupe du monde après ses victoires dans le slalom géant de Val d'Isère et le slalom spécial de Cortina, en décembre.

Cet exploit lui a d'ailleurs permis de reprendre la tête du classement provisoire de la coupe du monde, une position qu'elle ne devrait pas tarder à perdre. Avec 95 points, Lise-Marie ne possède que 2 points d'avance sur l'Autrichienne Brigitte Habersatter et 3 sur l'étonnante Annemarie-Moser Proell, qui est parvenue à prendre la huitième place de ce slalom spécial d'Oberstaufen. Et comme les trois prochaines épreuves figurant au calendrier seront des descentes, les deux Autrichiennes la dépasseront probablement à nouveau. D'ailleurs, Lise-Marie ne se rendra même pas à Pfronten. Par contre, elle entend participer à la descente de Schruns qui sera suivie d'un slalom, ces deux épreuves comptant pour un combiné coupe du monde.

Comme à Cortina, Lise-Marie Morerod a régné sans partage sur ce slalom spécial d'Oberstaufen, qui a été marqué par de nombreuses éliminations (pratiquement les deux tiers des concurrentes engagées). Elle a, en effet, signé, à deux reprises, le meilleur temps pour s'imposer sur toute la ligne aux dépens de sa plus dangereuse rivale actuellement en slalom, Hanny Wenzel, laquelle l'avait d'ailleurs battue durant les fêtes de Noël dans un slalom « FIS » à Ebnat-Kappel. Cette troisième victoire de la jeune skieuse des Diablerets ne souffre donc aucune discussion, d'autant plus qu'elle a été acquise dans des conditions particulièrement difficiles.

NADIG ÉLIMINÉE

Lise-Marie Morerod donc à nouveau au sommet: mais ce fut là le seul sujet de satisfaction pour l'équipe suisse à Ober-

staufen, ou neuf skieuses helvétiques pourtant se trouvaient en lice! Après une bonne première manche (elle signa le 7^{me} temps), Marie-Thérèse Nadig se trouva éliminée dans la deuxième manche, à l'instar de Rosmarie Enz, Brigitte Briand, Monika Binder, Claudia Amstutz, Annemarie Bischofberger et Zoé Haas sur le premier tracé. Outre Lise-Marie Morerod, seule Kaethi Braun parvint à terminer l'épreuve, au 22^{me} rang. Mais ce classement est dû avant tout, au grand nombre d'éliminations.

Car ce slalom spécial d'Oberstaufen en provoqua une sélection impitoyable. Sur une neige granuleuse, qui se creusait rapidement, la moindre faute était très difficile à corriger, d'autant que la pente était très accentuée (150 mètres de dénivellation pour une longueur de 560 mètres). Ainsi, sur le premier tracé, piqueté de 51 portes par l'Américain John Powlman, pas moins de 28 concurrentes, et non des moindres, perdirent toute illusion. Parmi les principales victimes, l'Italienne Claudia Giordani, l'Allemande Pamela Behr et la jeune Française Perrine Pelen, laquelle s'élan-

çait pour la première fois dans le premier groupe (dossard N° 14).

STYLE REMARQUABLE

Partie en quatrième position, Lise-Marie Morerod, dans son style remarquable, annonçait d'emblée la couleur en signant, en 47"73, le meilleur temps. Elle précédait alors Hanni Wenzel (47"94), Patricia Kaserer (48"99), Regina Sackl (49"03) et Marie-Thérèse Nadig (49"39). Le deuxième tracé, piqueté de 50 portes par le Suisse Jean-Pierre Fournier, était nettement mieux rythmé. Après un départ prudent, Lise-Marie Morerod se livrait sans réserve et malgré une alerte peu avant l'arrivée - elle heurta un piquet de la tête et dut arracher son bonnet - elle réussissait à nouveau, le meilleur « chrono » avec 47"44, contre 47"67 à Hanni Wenzel et à l'Allemande Christa Zechmeister, et 47"90 à Patricia Emonet. Marie-Thérèse Nadig manquait une porte après une quinzaine de secondes de course tandis que Danièle Debernard se trouvait éliminée, curieusement, sans avoir même passé la première porte après avoir complètement raté son départ.



STENMARK. — Enfin une victoire après bien des déceptions. (Téléphoto Keystone)

Ingemar Stenmark renoue (enfin) avec la victoire

Régulièrement dominé jusqu'ici, le Suédois Ingemar Stenmark a renoué avec la victoire en coupe du monde à l'occasion du slalom spécial qui s'est couru hier à Laax. Le vainqueur de la coupe du monde de l'an dernier, qui avait signé quatre succès consécutivement, notamment dans les « world series », avait en effet nettement marqué le pas par la suite, malgré une deuxième place dans le slalom géant de Val d'Isère. Sur la piste de Crap Sogn Gion, Stenmark a pourtant refait totalement surface, réussissant notamment une deuxième manche éblouissante et au cours de laquelle il réussissait, et de loin, le meilleur temps.

TRESCH EN ÉVIDENCE

Encore cinquième au terme de la première manche, le Suédois distança tous ses rivaux de plus d'une seconde sur le second tracé, prenant notamment 2"03 à Paul Frommelt. Mais le skieur du Liechtenstein, qui s'était montré le plus rapide le matin, n'en a pas moins obtenu la deuxième place de ce slalom spécial, signant du même coup le meilleur résultat de sa carrière. Devant 10.000 spectateurs entièrement acquis à sa cause, Walter Tresch s'est également mis en évidence en terminant à la troisième place, à 1"48 de Stenmark. Depuis la saison 1972/73, au cours de laquelle il avait pris la troisième place à Megève et

le deuxième rang à Wengen, le skieur suisse n'avait plus été à pareille fête.

Ce brillant résultat de Tresch ne doit pas faire oublier qu'il fut le seul, avec Ernst Good mais ce dernier au 20^{me} rang, à terminer la course. Pourtant, Heini Hemmi et Peter Luescher ont tout de même démontré qu'ils avaient les qualités requises pour prendre place parmi les meilleurs. Hemmi avait un des meilleurs temps intermédiaires de la première manche avant de prendre des risques exagérés dans les dernières portes et de sortir de la piste. Sur ce même tracé, Peter Luescher, quant à lui, fut tout d'abord crédité du quatrième « chrono » mais il devait, par la suite, être disqualifié pour avoir enfoncé une porte.

DÉFAITE ITALIENNE

Ce slalom spécial de Laax a, par ailleurs, débouché sur une défaite italienne. Certes, Gustavo Thoeni a pris la quatrième place et les Transalpins ont placé six de leurs coureurs parmi les dix premiers, démontrant ainsi une nouvelle fois qu'ils disposaient de la meilleure équipe. Mais, après la triple victoire fêtée en décembre dans le premier slalom de la saison, à Madonna di Campiglio, ces résultats de Laax ne peuvent que provoquer une déception. A relever tout de même le neuvième rang obtenu par le jeune Mauro Bernardi. Vainqueur du slalom

spécial de Jahorina la saison dernière, Bernardi marque ainsi ses premiers points de coupe du monde. D'autre part, si les Italiens peuvent être déçus, les Autrichiens, qui avaient fait un retour en force à Madonna di Campiglio, ont, cette fois, été nettement battus, devant se contenter des 11^{me} et 12^{me} rangs respectifs de Hans Hinterseer et Klaus Heidegger.

QUELQUES PIÈGES

Sur une piste qui se creusa assez rapidement et qui comportait une dénivellation de 165 mètres, l'Italien Alfons Thoma avait disposé 59 portes pour la première manche. Après un parcours bien rythmé, quelques pièges étaient dissimulés dans les dernières portes et de nombreux concurrents en furent victimes, puisque 26 seulement des 67 coureurs inscrits purent être classés. Mais, à l'exception peut-être de l'Italien Diego Amplatz, Luescher et Heini Hemmi, les meilleurs maîtrisèrent parfaitement ce tracé, où Paul Frommelt signait le meilleur temps en 48"41. Il précédait alors Gros (48"56), Tresch (48"68), Radici (49"03), Stenmark (49"04), de Chiesa (49"13), Bieler et Hinterseer (49"35) et Bernardi (49"49 malgré son dossard N° 37).

La deuxième manche, piquetée de 58 portes par le Suisse Willy Lamprecht, allait être fatale aux Italiens, même si Gustavo Thoeni y signait le deuxième meilleur temps. Remarquable d'aisance, Stenmark jouait son va-tout et il signait en 51"21 un « chrono » que personne ne devait approcher puisque Thoeni (52"30), W. Frommelt (52"96), Heidegger (53"02), Neureuther (53"14), Tresch (53"05), P. Frommelt (53"24) et Bieler (53"31) étaient largement distancés. Le Suédois redressait ainsi de brillante façon la situation.

Saut à Innsbruck: entraînement perturbé

L'entraînement a été perturbé à Innsbruck où doit avoir lieu aujourd'hui le troisième concours de la tournée austro-allemande de saut. Des chutes de neige et un épais brouillard ont rendu tout essai très dangereux. Les Suisses et les Allemands de l'Est ont ainsi renoncé à prendre possession du tremplin du Bergisel. Ce ne fut pas le cas des Autrichiens et de quelques autres concurrents plus téméraires. Mais les performances ont été fort modestes. Le bond le plus long a été réalisé par le champion olympique Karl Schnabl avec 72 mètres alors que le point critique du tremplin tyrolien se situe à 104 mètres... Une nouvelle séance d'entraînement a été prévue pour ce matin.

Oberstaufen

1. Lise-Marie Morerod (S) 95"17 (47"73 + 47"44); 2. H. Wenzel (Lie) 95"61 (47"94 + 47"67); 3. P. Emonet (Fr) 98"88 (47"98 + 47"90); 4. M. Kaserer (Aut) 96"79 (48"99 + 47"80); 5. R. Sackl (Aut) 97"31 (49"03 + 48"28); 6. C. Zechmeister (RFA) 98"13 (50"46 + 47"67); 7. F. Serrat (Fr) 98"14 (49"90 + 48"24); 8. A. Moser-Proell (Aut) 98"24 (49"91 + 48"33); 9. L. Soelkner (Aut) 98"60 (50"13 + 48"47); 10. C. Kinshofer (RFA) 98"60 (49"92 + 48"68); 11. B. Kersch-Schroll (Aut) 98"99; 12. M. Berwein (RFA) 99"03; 13. M. Zechmeister (RFA) 99"15; 14. I. Eberle (RFA) 99"90; 15. M. Liouche (Fr) 100"30; 14. M. Couttet (Fr) 100"66; 17. A. Fisher (EU) 100"85; 18. C. Nelson (RFA) 102"35; 19. E. Matous (Iran) 102"39; 20. W. Gatta (It) 102"46. Puis: 22. K. Braun (S) 104"91. 63 concurrentes au départ, 24 classées.

Laax

1. Ingemar Stenmark (Su) 100"25 (49"04 + 51"21); 2. P. Frommelt (Lie) 101"65 (48"41 + 53"24); 3. W. Tresch (S) 101"73 (48"68 + 53"05); 4. G. Thoeni (It) 102"33 (50"03 + 52"30); 5. F. Radici (It - 49"03 + 53"30); 6. W. Frommelt (Lie - 49"50 + 52"96) 102"46; 7. Bieler (It) 102"66 (49"35 + 53"31); 8. Gros (It) 102"67 (48"59 + 54"08); 9. de Chiesa (It) 102"88 (49"13 + 53"75); 10. Hinterseer (Aut) 102"90; 11. Heidegger (Aut) 103"17; 12. Mahre (EU) 103"70; 13. Neureuther (RFA) 104"02; 14. Ortner (Aut) 104"94; 15. Zeman (Tch) 105"24; 16. Sochor (Tch) 105"26; 17. Adgate (EU) 106"26;

Coupe du monde

Par équipes: 1. Autriche 515 (messieurs 182, dames 333); 2. Suisse 276 (139 + 137); 3. Italie 228 (194 + 34); 4. Liechtenstein 115 (40 + 75); 5. Etats-Unis 104 (40 + 64); 6. Suède 56 (56 + 0); 7. France 46 (0 + 46); 8. Iran 32 (0 + 32); 9. RFA 28 (0 + 28); 10. Canada 16 (0 + 16); 11. Norvège 15 (15 + 0); 12. Yougoslavie 1 (1 + 0).

Messieurs: 1. Piero Gros (It) 62; 2. Ingemar Stenmark (Su) 54; 3. Heini Hemmi (S) 53; 4. Franz Klammer (Aut) 50; 5. Klaus Heidegger (Aut) 45; 6. Gustavo Thoeni (It) 44; 7. Phil Mahre (EU) 40; 8. Fausto Radici - (It) 33; 9. Walter Tresch (S) 29; 10. Franco Bieler (It) 27; 11. Bernhard Russi (S) 26. Puis: 13. Christian Hemmi (S) 22. — Slalom (2 courses): 1. Radici 33; 2. Thoeni 26; 3. Stenmark 25; 4. Gros 23; 5. P. Frommelt 22; 6. Tresch 15.

Dames: 1. Lise-Marie Morerod (S) 95; 2. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 93; 3. Annemarie Moser-Proell (Aut) 92; 4. Hanni Wenzel (Lie) 75; 5. Nicola Spieß (Aut) 46; 6. Cindy Nelson (EU) 41; 7. Claudia Giordani (It) 34; 8. Monika Kaserer (Aut) et Elena Matous (Iran) 32; 10. Brigitte Kersch-Schroll (Aut) 32; 11. Lea Soelkner (Aut) et Marie-Thérèse Nadig (S) 24. Puis: 15. Bernadette Zurbriggen (S) 15. — Slalom (2 courses): 1. Morerod 50; 2. Wenzel 40; 3. Sackl 19; 4. Giordani, Kaserer et Emonet 15.

Les combinés: l'objectif de Tresch

La victoire d'Ingemar Stenmark à Laax n'a pas grisé le Suédois. « J'ai gagné: c'est l'essentiel. Mais je ne commence toutefois pas à calculer pour la coupe du monde », indiquait-il, avec philosophie. « On verra bien en mars. Si la neige est bonne comme ici, je n'aurai pas de problème. En revanche, actuellement, lorsqu'elle est glacée, je manque d'entraînement ».

Paul Frommelt: « J'étais très sûr avant la 2^{me} manche. Mais au cours de celle-ci, j'ai été un peu oppressé par l'importance de l'enjeu ».

Walter Tresch: « J'ai prouvé que je pouvais enlever des slaloms spéciaux. Je suis très bien en descente également de sorte que je m'emploierai à remporter les combinés. Et une victoire finale en coupe du monde n'est pas à exclure ».



TRESCH. — A l'aise, le Suisse a obtenu une excellente troisième place. (Téléphoto Keystone)

automobilisme

Pilote des années 30

Rudolf Fischer n'est plus

Peu avant de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Lucerne, l'ancien champion automobile Rudolf Fischer (Kastanienbaum) est mort à l'âge de 65 ans. Au cours de sa carrière sportive, il avait joué au hockey sur terre avec Red Sox: Zurich. Puis après la « dispari-

tion » de la formule 1, en 1953, il s'était tourné vers le curling (Angadina Saint-Moritz, Lucerne).

En raison des années de guerre la carrière de pilote de Rudolf Fischer avait connu une longue interruption. Il avait fêté sa première victoire lors de sa première course, en 1934, lors d'une épreuve pour voitures de sport sur le circuit bernois de Bremgarten.

En 1948 il avait tenté un nouveau départ avec une Gordini de 1100 cc (cat. course). Une année plus tard, à San Remo, il affrontait, pour la première fois, l'élite internationale: Fangio, Sommer, Bira. En 1951 et 1952 il avait été sacré champion suisse en catégorie course. Il s'était classé 4^{me} du championnat du monde avec une HWM de la même écurie que Stirling Moss. Il avait remporté des épreuves en circuit à Aix-les-Bains et Angoulême, avait triomphé au Nurburgring et à Berlin. Jamais pourtant il n'avait pu gagner un Grand Prix.

Rudolf Fischer récolta d'innombrables places d'honneur en Suisse, Hollande, Allemagne, Monza, Bordeaux, San Remo et Syracuse. Son nom figure pratiquement au palmarès de toutes les courses de côte helvétiques. A l'âge de 41 ans (il était né le 19 avril 1912), celui qui était considéré comme l'un des rivaux de Fangio, Farina, Ascari, Taruffi, Trintignant, Villorosi, Kling et Wimille, avait mis un terme à sa carrière.

Bernardi disqualifié

Après avoir publié le classement officiel du slalom spécial, le jury des commissaires a décidé, deux heures plus tard, de disqualifier Mauro Bernardi. Le jeune Italien s'était classé à la 9^{me} place avec le dossard N° 37. Ce rang est désormais celui de son compatriote Paolo de Chiesa et tous les autres concurrents remontent d'un cran au classement.

Cette décision a été contestée par Mario Cotelli. Le coach italien a décidé de déposer une réclamation. Mauro Bernardi aurait manqué une porte dans la première manche. Une heure après la fin de la course, l'Autrichien Karl Armitter, délégué FIS, avait pourtant apposé sa signature sur le classement officiel.

boxe

Ali mecène...

Mohamed Ali, champion du monde des poids lourds, affrontera tour à tour quatre adversaires au cours d'une exhibition qu'il donnera le 29 janvier à Boston, au profit de l'École des beaux arts. L'organisateur, Sam Silvermann, a annoncé que M. Peter Fuller, homme d'affaires très connu de Boston, serait l'un des partenaires d'Ali. M. Fuller, qui est âgé de 50 ans, est le fils d'un ancien gouverneur de l'Etat du Massachusetts. Il avait été champion de boxe universitaire en 1949.

Entre autres activités, M. Fuller a été « manager » de boxe. Parmi ses « poulains » figurait Tom McNeeley, qui avait rencontré Floyd Patterson pour le titre mondial des poids lourds.

Sport dernière

SKI

• Steve Hedstroem (16 ans), qui était considéré comme l'un des meilleurs espoirs suédois de ski alpin, est décédé sur la piste de slalom de Malaa, près de Lycksele, dans le nord de la Suède. Il a été éliminé par l'un de ses bâtons à la suite d'une chute. Il est décédé durant son transfert à l'hôpital. L'an dernier, Steve Hedstroem avait remporté de nombreuses épreuves pour les jeunes, y compris des descentes.

FOOTBALL

• L'international portugais Humberto Coelho a été transféré du Paris-Saint-Germain à Porto Alegre, champion du Brésil, pour un montant de 500.000 francs.

football

Gadocha au «Cosmos»?

Un émissaire du «Cosmos» New-York est attendu ces jours à Nantes pour tenter de négocier le transfert du Polonais Robert Gadocha. Un télégramme, parvenu au siège du FC Nantes, a annoncé l'arrivée imminente d'un émissaire du club où jouait Pelé l'an passé. Robert Gadocha s'est déclaré « intéressé bien sûr », mais, a-t-il précisé: « Il n'y a encore rien de fait. Il faut attendre que les Américains me fassent des offres précises ».

Kriens se renforce

Le néo-promu Kriens, dont le but est le maintien en ligue B, s'est assuré les services d'un joueur allemand, Reinhard Willi, âgé de 25 ans. Willi est un ailier qui a joué depuis plusieurs saisons avec l'équipe de Bayer Uerdingen (deuxième «Bundesliga»). Le transfert avec le joueur allemand est devenu réalité le jour de Noël, mais la confirmation officielle du club s'est sérieusement fait attendre.

Sing ou Vidjak au FC Lucerne?

C'est probablement ce matin que les dirigeants du FC Lucerne choisirent le remplaçant de René Hussy. Ce dernier avait renoncé à prolonger son contrat. « Plusieurs candidats sont sur notre liste, mais une décision ne sera prise avant mardi matin », a déclaré lundi Romano Simioni, président du club. Selon toute vraisemblance les dirigeants devront choisir entre Albert Sing (déjà une fois entraîneur du FC Lucerne) et Vidjak.

Offre refusée pour Broocking

L'offre du FC Zurich pour l'acquisition de Trevor Broocking, international de West Ham United (1^{re} division anglaise), a été refusée. « Il n'est pas à transférer » a simplement déclaré John Lyall, directeur-technique de l'équipe londonienne.

• Belgique, championnat de première division: Anderlecht - SK Lierse 3-0. Classement (16 matches): 1. FC Bruges 24; 2. RWD Molenbeek 23; 3. Anderlecht 21; 4. Beerschot 20; 5. Anvers 20.

hockey sur glace

Revanche à Monruz!

Neuchâtel reçoit Rotblau

Les fêtes de fin d'année et les «émotions internationales» passées, on revient aux choses courantes. Pour Neuchâtel, il convient de retrouver, en ce début de 1977, la fine forme qui était la sienne durant le premier tour du championnat. Une légère «décompression» a été opérée ces dernières semaines dans la préparation de l'équipe avant d'entamer le sprint final qui devrait, logiquement, amener celle-ci dans sa forme optimale au moment des finales. C'est un bien délicat dosage!

Avant quelques difficiles matches de championnat (venue de Leukergrund samedi, puis passage à Yverdon avant de recevoir Martigny), la troupe d'Uebersax va croiser le bâton, ce soir, avec une formation de ligue B. Cette équipe, les Neuchâtelois la connaissent bien puisqu'elle leur a barré la route de la ligue B, il y a un an. Chacun, en effet, parmi les habitués de Monruz, a le souvenir de la formation bernoise avec les frères Schmidt, les Nyfenegger, Perrenoud et autres Iseli. Lors de son accession à la ligue nationale, Rotblau Berne a encore acquis de nouveaux joueurs, des attaquants réputés pour leur efficacité. Ce sont les frères Kohler, de Moutier, et l'ancien Canadien de Fribourg, Nadeau, que le public de Monruz a d'ailleurs déjà eu l'occasion de voir jouer quand Neuchâtel était encore en ligue nationale. Le défenseur roumain Skiau est également allé grossir les rangs des banlieusards bernois.

Malgré tous ces renforts, Rotblau Berne figure dans la poule de relégation. Il est, toutefois, capable de s'y bien comporter, comme en témoignent ses premiers résultats. Pour les «orange et noir», qui doivent s'habituer à des adversaires capables de jouer sur un rythme élevé, Rotblau s'annonce donc comme un partenaire idéal. Le caractère de revanche «officieuse» de la partie de ce soir

confère à celle-ci un attrait non-négligeable que le public ne manquera pas de saisir! Cela étant, la rencontre s'annonce comme étant plus qu'un simple «test» ou entraînement.

Tandis que Zender ne rejoindra la compagnie que le 14 janvier, Uttiger sera présent ce soir. Il est probable que Gygli, blessé lundi dernier à Fleurier, soit aussi là. Quoi qu'il en soit, les «orange et noir» sont capables d'offrir une résistance valable à leurs hôtes et, partant, de produire un spectacle de qualité. L'ambiance, pour autant que le public réponde à l'invitation, devrait donc être celle des belles soirées. R.N.

Fleurier affronte La Chaux-de-Fonds

En vue de poursuivre leur entraînement avant la reprise du championnat, Fleurier (ligue B) et La Chaux-de-Fonds (ligue A) ont conclu un match amical ce soir à Belle Roche. L'occasion pour Pelletier et Cusson - l'entraîneur chaux-de-fonnier aura récupéré ses internationaux - d'apporter d'ultimes retouches à leur équipe respective avant samedi.

L'URSS championne du monde juniors

En battant le Canada dans le match décisif, à Banská Bystrica (Tch), l'URSS a remporté le premier championnat du monde juniors officiel. Les Soviétiques, qui n'ont pas perdu le moindre point en sept rencontres, ont rapidement mené par 6-0 dans le premier tiers-temps et ils ne furent jamais menacés malgré une réaction des canadiens, qui obtinrent quatre buts dans l'ultime période.

PREMIERES NOUVEAUTES



20.-

20.-

35.-

25.-

Notre garantie: satisfait ou remboursé!
Nous reprenons les articles qui ne vous conviennent pas.

Pull, acryl uni, coulissé, marine, blanc, turquoise, rose, Gr. 38-44 20.-
Jupe, unie, doublée, coloris mode, Gr. 36-44 35.-
Pull, rayé, coulissé, noir, turquoise, rose, Gr. 38-44 20.-
Jean étroit, denim lavé, bleu, Gr. 34-40 25.-



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A. Neuchâtel

désire engager, pour le 15 janvier 1977, un jeune

AIDE DE MAGASIN

pour travaux divers, contact avec la clientèle. Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres écrites à
TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.,
Fausses-Braves 5, NEUCHÂTEL

001629 O

Importante entreprise de distribution de Suisse romande

cherche

pour son département fleurs - plantes

responsable commercial

Nous demandons:

- si possible connaissance de la branche
- expérience commerciale (achat et vente)
- dynamisme, sens de l'organisation et des responsabilités
- langue maternelle française et bonnes connaissances d'allemand

Nous offrons:

- salaire intéressant
- conditions sociales d'avant-garde
- travail indépendant
- semaine de 44 heures.

Adresser offres manuscrites sous chiffres GK 10 au bureau du journal.

001520



Pour nos nouvelles divisions de micro-électronique et affichage à cristaux liquides (LCD), nous cherchons quelques

OPÉRATRICES

pour assurer diverses fonctions de fabrication et contrôle. Il s'agit d'un travail consciencieux, très propre, nécessitant un soin tout particulier et pouvant s'assimiler à certains travaux de laboratoire. Une formation spéciale n'est pas nécessaire, toutefois préférence sera donnée à candidates stables ayant si possible suivi un enseignement secondaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à notre service du personnel au (038) 33 44 33, 2074 Marin (NE).

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

DERBY SWISSONIC

Maison affiliée à EBAUCHES SA

Maculature en vente au bureau du journal

Agence de publicité, centre ville Neuchâtel, engage tout de suite ou pour date à convenir

une secrétaire

Nous demandons personne dynamique, sachant prendre des responsabilités, âgée de 25 à 35 ans. Connaissance de la langue allemande souhaitée ou du moins bonnes notions. Nous offrons place stable, travail varié, caisse de retraite. Horaire 7 h 45-12 h, 12 h 45-17 h.

Adresser offres manuscrites, accompagnées des curriculum vitas, références, etc. à case postale 1175, 2001 Neuchâtel.

Entreprise horlogère de Neuchâtel cherche

employée comptable

avec quelques années de pratique. Horaire libre. Avantages sociaux. Entrée immédiate.

Faire offre avec documents habituels sous chiffres DD 2820 au bureau du journal.

Fiduciaire G. Faessli & Cie ruelle Dublé 1, à Neuchâtel, offre pour le 1^{er} février 1977 ou date à convenir, un emploi stable à mi-temps - de 7 h 30 à midi - à

employée de bureau qualifiée

sténodactylographe de langue française.

Faire offres, avec curriculum vitae et certificats.

Etude d'avocats et notaires, à Neuchâtel, cherche

secrétaire sténodactylo

à temps partiel (lundi à jeudi tous les matins, vendredi toute la journée), éventuellement horaire à convenir. Place stable.

Réponse à FJ 9 au bureau du journal. 002511 O

On engagerait

pompiste-serviceman

expérimenté.

Faire offres écrites à Parking du Seyon S.A., Neuchâtel. 1265 O

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Dame

de confiance serait engagée pour s'occuper d'un ménage cinq demi-journées par semaine ou horaire à convenir. Bon salaire pour personne capable.

Tél. 33 26 58.

Bureau d'architecture à Verbier cherche

un secrétaire-comptable un dessinateur-architecte un apprenti-dessinateur

pour entrée immédiate.

Faire offre avec curriculum vitae et copies de certificats et diplômes, avec prétentions de salaire à: Architecture Pierre Dorsaz 1936 Verbier 1. 001756 O

BAR PAM-PAM

cherche, pour entrée immédiate,

EXTRA

pour dimanches et jours fériés;

SOMMELIÈRE

date d'entrée: 1^{er} février 1977. Débutante acceptée. Congé le dimanche.

Tél. 25 04 45.

001272 O

Entreprise de la région lausannoise, à vocation internationale, désire s'adjoindre les services d'une

secrétaire qualifiée

de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'anglais. De l'aisance avec les chiffres permettront à une candidate capable d'assumer ses fonctions à l'échelon de notre direction financière.

Nous garantissons une discrétion absolue à toute personne adressant des offres complètes, avec photo, sous chiffres PO 903-030 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

001630 O

Au Salon François

Coupe Hardy Coiffage moderne Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs: Service impeccable par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

Le chenil des Prises de Saint-Aubin

Monsieur et Madame Edgar Borrel

souhaitent une bonne et heureuse année à tous leurs clients et amis.

001918 A

Reprise des COURS DU SOIR: lundi 10 janvier

Bénédict

Ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

Maintenant vols directs pour **Madère** éternel printemps de l'île aux fleurs.

8 jours dès Fr. 595.-

vols hebdomadaires au départ de Genève. Exclusivité auprès de votre agence de voyages airtour suisse.

*** Les rentiers AVS bénéficient d'une réduction de **20%** sur de nombreux vols. **airtour suisse**

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons. SUR MESURE costumes - manteaux et robes. R. POFFET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. (038) 25 90 17

DEVES VITE RÉSOLUES pour une entrevue chez vous sans engagement. Tél. 021 95 11 50 ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l. 1510 MOUDON

Baux à loyer au bureau du journal

Tosali SPORTS: Votre conseiller à Colombier Tél. 41 23 12

LA TECHNIQUE DU SKI DE FOND

24 L'échauffement: obligatoire



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.25 (C) Saut à ski
17.45 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Les lettres volées
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Ce que savait Morgan
21.00 (C) En direct avec...
22.00 (C) Monty Alexander Trio
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

12.25 (C) Saut à ski à Innsbruck
15.30 (C) Da Capo
17.00 (C) La maison des jouets
18.10 (C) Dire et laisser dire
18.45 (C) Fin de journée
18.55 (C) Téléjournal
19.05 (C) Le paradis des animaux
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) En matière de
21.05 (C) Hawaii - Cinq à cinq
21.50 (C) Téléjournal
22.05 (C) Saut à ski à Innsbruck

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.45 Restez donc avec nous...
14.50 La demoiselle d'Avignon
17.00 CNDP
18.00 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 La lune papa (2)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.55 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 (C) La révolte des abeilles
21.45 Les idées et les hommes
22.40 T F 1 dernière

FRANCE II

12.25 (C) Saut de haut vol
13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Pour les mal-entendants
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Les rues de San Francisco

15.50 (C) Aujourd'hui magazine
18.00 (C) Fenêtre sur...
18.40 (C) Au cœur des choses
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La caméra invisible
20.00 (C) Antenne 2 journal
Dossiers de l'écran
20.30 (C) Section spéciale
Débat
24.00 (C) Antenne 2 journal

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 Jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 Actualités
20.00 (C) Les jeux à Lille
20.30 (C) Le secret de la planète des singes
F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

12.25 (C) Sci - Salto
16.45 (C) Il pranzo di Natale
17.35 (C) Disegni animati
18.00 (C) Ora g giovani
18.55 (C) La bella età
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Occhio critico
20.15 (C) Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 L'uomo del banco dei pegni
22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, saut à ski. 17.05, pour les jeunes. 17.35, Une souris sur Mars. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, non-stop non-sens. 21 h, in besseren Kreisen. 22.35, saut à ski. 22.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, Kimba le lion blanc. 18.45, Les Wombels. 19 h, téléjournal. 19.30, Michel Strogoff. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, aspects. 22.40, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris? 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.15, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 12.30, édition principale. 13 h, regards vers 1977. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.15, feuilleton: Le Crime de Sylvestre Bonnard (2), d'Anatole France. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, lettres romandes. 20.05, la bonne tranche. 21.05, lettres ouvertes. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, des vœux à la dizaine. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, rediêmele. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, scènes musicales et Guillaume Tell, musique de G. Rossini. 20.30, le tour du monde de la pièce radiophonique: La danse d'une lumière sans nom, de Willy Katz. 21.55, le kiosque lyrique: Yvan Susantin ou La Vie pour le tsar, musique de M. I. Glinka. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11 h, fanfare. 11.30, musique populaire. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, de l'ouverture à la finale. 16.05, rencontres en Israël. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre. 20.45, portrait de la musique populaire. 22.05, just the blues. 23.05, top class classics.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: GASPÉSIE

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront emportés, actifs, impulsifs, toujours prêts à rendre service ou à tenter l'aventure.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: D'heureuses dispositions devraient vous aider à vous affirmer. **Amour:** Bon jour pour préparer vos projets, sachez apporter le confort à votre entourage. **Santé:** Ne travaillez pas avec une fenêtre ouverte dans le dos. La circulation pourra être perturbée.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Méfiez-vous des trop belles propositions, elles peuvent cacher un piège. **Amour:** Analysez vos propres sentiments avant de juger ceux des autres. **Santé:** Vos digestions sont pénibles, soumettez-vous à un contrôle ou un régime.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Mettez un frein à vos ambitions, vous serez plus sûr de réussir. **Amour:** Ne souhaitez pas la nouveauté, elle n'apporterait pas le bonheur. **Santé:** Ne vous enfermez pas, vous avez besoin d'air pour bien vous porter.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Restez calme même si des complications surviennent, vous les surmonterez. **Amour:** Un dissensionnement pourrait ternir vos relations sentimentales. **Santé:** Préservez votre équilibre intérieur, accordez-vous la pause nécessaire.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Evitez les innovations, les influx ne s'y prêtent guère. **Amour:** Votre sensibilité aux variations de température vous obligera à prendre beaucoup de précautions. **Santé:** Gardez le moral, prenez de l'exercice, aérez-vous pendant ce week-end.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Si deux propositions s'offrent à vous, sachez choisir la plus intéressante. **Amour:** Dans une ambiance surchauffée, ne cédez pas à la précipitation. **Santé:** Un peu de fatigue, ménagé votre colonne vertébrale, elle est vulnérable.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Cette journée favorisera les associations, adoptez un rythme régulier. **Amour:** Vos paroles devront être le reflet de vos espoirs afin d'attirer les amis. **Santé:** Bonne forme, tout au plus un peu de fatigue et un peu de nervosité.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Le chemin ouvert aux natifs sera celui de la facilité, leur succès n'en sera que plus méritoire. **Amour:** Une maladresse compromettrait une amitié naissante, soyez diplomate. **Santé:** Ne vous écoutez pas, vous surmonterez mieux la fatigue, détendez-vous.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Le climat astral incitera l'occasion qui se présentera, saisissez-la. **Amour:** Ne cherchez pas à faire des conquêtes, consolidez les liens existants. **Santé:** Combattez la nervosité, elle provoquerait une fatigue supplémentaire.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Le train-train astral favorise celui de la routine et conseille de s'y tenir. **Amour:** Méfiez-vous des chimères, elles vous entraîneraient dans des complications. **Santé:** Si vos troubles persistent, consultez votre médecin, faites de la culture physique.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

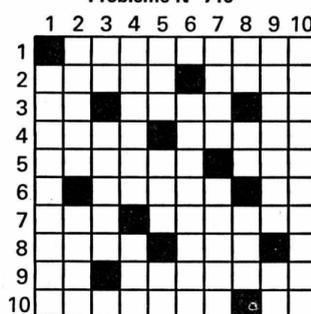
Travail: Tant sur le plan général que particulier, il y aura des contestations et des litiges. **Amour:** Si chacun apporte sa bonne humeur, l'entente sera bonne, montrez votre satisfaction. **Santé:** N'abusez ni du thé, ni du café, ces boissons détériorent les nerfs.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Concentrez-vous sur un seul but, méfiez-vous des concurrents. **Amour:** Faites taire vos appréhensions, maîtrisez l'impulsivité, elle vous attirerait des contrariétés. **Santé:** Continuez la pratique du sport, vous éliminerez ainsi vos toxines.

MOTS CROISÉS

Problème N° 716



HORIZONTALEMENT

1. M^{me} Angot l'était plutôt mal. 2. Pour la « récré », quand il pleut. Région côtière du Finistère. 3. La pierre philosophe l'aurait fait abonder. Gamin de Paris. Pronom. 4. A l'origine d'un glacier. Aspect du papier apprécié par transparence. 5. Dans le Calvados. Monnaie bulgare. 6. Dirige. Expression enfantine. 7. Retourné. Pronom masculin. 8. Indiscrètes, on peut les faire condamner. Place d'armes. 9. Pronom. Dans le nom d'un chef-lieu de canton. 10. Distincte. Premier.

VERTICALEMENT

1. Il donnait accès au château fort (mot composé). 2. Se frotter le doigt dans l'œil. Pantoufle blanche du pape. 3. Pronom. Elle entraîne le succès. 4. Souvent monté par un farceur. Ville belge. 5. Met fin au célibat. S'amuse. Fin de verbe. 6. On l'apprécie dans un bifteck. 7. Pince à ressort de bijoutier. Pour mettre noir sur blanc. 8. Interjection. Symbole. Obtenue. 9. D'une ancienne contrée de l'Asie Mineure. Il trahit l'intimité. 10. Supplice pratiqué au Moyen Âge.

Solution du N° 715

HORIZONTALEMENT: 1. Récurance. — 2. Usurière. — 3. IT. Ion. Goa. — 4. Ne. Tarif. — 5. Ecolières. — 6. Uri. Ose. If. — 7. Saxon. Coli. — 8. En. Lia. Blé. — 9. Sergent. Or. — 10. Scansions.
VERTICALEMENT: 1. Ruineuses. — 2. Est. Crânes. — 3. Cu. Noix. RC. — 4. Uriel. Olga. — 5. Rio. Ionien. — 6. Rentes. Aus. — 7. Er. Arec. TI. — 8. Nègre. Ob. — 9. Oisillon. — 10. Etat. Fiers.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Lièvre aux châtaignes
Nouilles
Salade
Biscuits

LE PLAT DU JOUR:

Lièvre aux châtaignes

Proportions pour quatre personnes: 1 lièvre, 75 cl de vin rouge, 200 g de tomates, 50 g de champignons, 2 oignons, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée de farine, 1 bouquet garni, sel, poivre, 350 g de châtaignes, 50 g de beurre, huile, cognac, crème-fraîche, vinaigre, 1 carotte, thym, laurier, clous de girofle.
Préparation: faites bouillir le lièvre avec une bonne cuillerée de vinaigre, la carotte coupée en rondelles, deux oignons piqués de clous de girofle, deux branches de thym, une feuille de laurier, une gousse d'ail, six grains de poivre. Laissez refroidir cette marinade tandis que vous coupez le lièvre en morceaux. Plongez-le dedans et laissez-le 48 heures. Epongez les morceaux de lièvre, mettez-les à revenir dans une cocotte, dans un mélange de beurre et d'huile. Flambez au cognac, saupoudrez de farine, mouillez avec la marinade passée et ajoutez les tomates pelées et concassées, ainsi que les champignons. Laissez mijoter une heure. Fendez l'écorce des marrons, plongez-les 5 min. dans l'eau bouillante, enlevez ensemble les deux peaux. Mettez les marrons dans une cocotte du lièvre, laissez mijoter une demi-heure encore et 10 min. avant la fin de la cuisson, ajoutez la crème, si possible délayée dans le sang du lièvre. Servez bien chaud.

qu'elle est encore chaude. Mettez au fond du saladier 1 cuillerée à soupe d'eau et une de vin blanc sec afin qu'elles n'absorbent pas trop d'huile.
Les viandes blanches qui doivent être cuites à cœur, demandent un début de cuisson à four moyen, dont vous augmenterez la chaleur pendant les dernières minutes.
Pour bien cuire les choux de Bruxelles, ne couvrez pas la cocotte de cuisson (ajoutez un quignon de pain pour atténuer les odeurs) et maintenez une petite ébullition qui n'abimera pas les choux. De même, prenez garde à ne pas effeuiller les choux en les rafraîchissant à l'eau froide. Faites-les ensuite sauter au beurre à la poêle.

Rissoles de saucisse

Préparation: faites réduire les échalotes hachées dans du vin blanc. Ajoutez-y la moutarde et liez avec le beurre manié (beurre + farine), 1 œuf.
Incorporez la crème et assaisonnez de sel et de poivre. Coupez les saucisses en rondelles et mélangez-les avec un peu de sauce. Roulez la pâte et divisez-la en quatre parties. Dressez les saucisses sur la pâte. Mouillez les bords et fermez. Dorez à l'œuf. Faites cuire au four chaud et servez le restant de la sauce en saucière.

A méditer

Le cœur n'a pas de rides.
Marquise de SÉVIGNÉ

Quand la sauce a des ratés

Si vous avez fait un peu trop cuire une crème à base de lait, de farine et d'œufs, et qu'il se soit formé des grumeaux, vous pouvez aisément la rattraper. Versez une petite quantité de crème dans une bouteille propre. Boucher hermétiquement et secouer énergiquement pendant quelques minutes. Videz le contenu et répétez l'opération jusqu'à épuisement de la crème. La crème reprend corps.

Conseils culinaires

Votre salade de pommes de terre sera plus parfumée si vous l'assaisonnez alors

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront!

DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: Ses parents l'empêchant de s'embarquer, Giuseppe Garibaldi se confie à son meilleur ami, Eduardo Mutru.

UN PROJET SURPRENANT



«Allons nous asseoir sous les pins, je vais t'expliquer mon plan», dit Giuseppe en entraînant Eduardo. «Il faudrait, reprit-il lorsqu'ils sont confortablement installés, que nous quittions Nice et que nous allions à Gênes!» — «Tu veux dire que... nous nous sauvons de chez nous? Oh là là, gémit Mutru, j'ai horreur de marcher...» — «Mais non, idiot, nous irons en bateau...»



Eduardo est visiblement soulagé: «Si je comprends bien, il faut nous cacher à bord d'une tartane en partance pour Gênes?» — «Non, réplique Giuseppe, nous serions vite découverts. Il est préférable de voler une barque et de quitter le port à la nuit noire.» L'enthousiasme d'Eduardo retombe.



«Et pourquoi irions-nous à Gênes?» demande-t-il inquiet. «Pour faire fortune. C'est un grand port. Pour des garçons décidés et courageux comme nous, il est facile de gagner de quoi vivre.» — «Mais je ne parle pas l'italien!» — «Ne t'en fais pas pour si peu. Grâce aux leçons de ce bon M. Arena, je saurai toujours me débrouiller pour demander du travail, de la nourriture et un logement.»



Le plan est surprenant et Mutru a besoin de réfléchir. Il demeure silencieux quelques instants, le front penché vers le sable sur lequel il dessine machinalement des arabesques. Le jeune Garibaldi se prend sur le sens de ce mutisme. «J'ai compris, dit-il, tu ne veux pas m'aider.» Et déjà, il se lève, bouillant d'impatience.

Demain: Quatre aventuriers en herbe

NOTRE FEUILLETON

L'ÎLE SECRÈTE

Georges Dejean

ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

PREMIÈRE PARTIE

— Où sommes-nous?
Allongé sur le sol, derrière un cactus géant, Sylvère sortait d'un lourd sommeil. Une angoisse perceait dans sa voix et des gouttes de sueur perlaient sur son front.
Debout, devant lui, un matelot de haute taille, aux traits basanés, aux cheveux roux, lança d'un ton rauque.
— Dans une île du Pacifique. Que le Diable m'emporte! si je sais laquelle.
Il tourna son buste puissant vers le large et son regard s'arrêta sur un yacht à deux encablures.
— Ecoute, petit, pas le temps de faire un discours. J'ai ordre de te laisser là et je dois obéir. Tout de même, j'ai voulu faire quelque chose pour toi. Derrière ce fourré, tu trouveras une carabine, des munitions, un poignard, une hache, une scie et des vivres que j'ai apportés ce matin. Surtout, ne te montre pas avant que le navire soit reparti. J'avais ordre de te liquider, mais un tel boulot me répugne.
— Comment t'appelles-tu?
— Pourquoi veux-tu savoir mon nom?
— J'aime à me rappeler les personnes qui m'ont aidé, et si tu dis vrai, je te dois la vie.

L'autre hésita une seconde, puis brusquement.
— Je suis Paul Mayard, natif de Nantes, dit «Colère du Diable!» parce que je m'emporte facilement. Adieu, petit. Tâche de te débrouiller, je ne puis rien de plus pour toi.
Le jeune homme se redressa et d'une voix vibrante:
— Nous nous reverrons, Mayard; je reviendrai et malheur à ceux qui m'ont condamné à mourir ici. Je me vengerai.
Un nuage passa sur le front du matelot. Il se demandait s'il ne faisait pas une bêtise. Sylvère le devina.
— Si tu m'as dit la vérité, je ne toucherai pas à un cheveu de ta tête, Mayard, c'est juré.
Un sourire glissa sur la face boucanée de Mayard qui s'éloigna en se dandinant.
Un canot, monté par deux hommes, l'attendait et l'emmena, à force de rames, vers le yacht.
Sur le pont, un gaillard au torse large, aux yeux bleus impassibles dit d'un ton brutal, lorsque Mayard eut regagné le bord:
— Eh bien!
— Il est tout ce qu'il y a de plus mort. Un coup de poignard au cœur. Il n'a pas même eu un soupir.
— Et le poignard?
— Enterré dans le sable à trente mètres du corps et à un demi-mètre de profondeur.
— Bien, va boire un coup là-dessus. Antonio est averti.

Resté seul, Sylvère de Vèrignac, toujours allongé sur le sol, se tâta le front.
— J'ai été drogué, c'est sûr.
Il cherchait à rassembler ses souvenirs. Que s'était-il passé depuis le repas du soir dont il se souvenait vaguement? Sans

doute, le vin de la bouteille placée devant lui, contenait un soporifique.
Il s'était réveillé là, sur le sable. Quelqu'un l'avait soufflé violemment pour le faire revenir à lui et l'informer du sort qui l'attendait.
— Mayard, murmura-t-il, je me souviendrai de lui.
Prudemment, en rampant, il dépassa les buissons, gravit une petite éminence et, couché sur le sol, jeta un coup d'œil sur l'Océan.
Le soleil plaquait un miroir de feu sur l'immense étendue du Pacifique. Pour l'instant, il était calme. Le canot qui emmenait Mayard s'approchait, peu à peu, du navire. Bientôt, il accosta. Sylvère remarqua sur le pont, la haute silhouette immobile. Enfin le yacht vira de bord et s'éloigna.
Sylvère restait seul, sur cette île déserte. Un frisson le secoua. Comment se tirerait-il de là? Certain maintenant de n'avoir plus rien à craindre des occupants du navire, il courut derrière le fourré. Mayard n'avait pas menti. Cette découverte le réconforta un peu.
— Je dois chercher un abri pour tout cela, se dit-il, et puis j'inspecterai l'île.
Il ne tarda pas à se rendre compte, qu'à part la plage sablonneuse, de faibles dimensions, la côte était hérissée de hautes falaises. Vue de l'océan, son aspect était rébarbatif et peu de navires devaient s'y arrêter. Cependant la végétation, rare près du bord, se révélait plus abondante, plus touffue à l'intérieur. Avant de s'engager plus avant, Sylvère résolut de découvrir un emplacement où il pourrait dissimuler ses biens. Une faille entre deux rochers, étroite, mais profonde, attira bientôt ses regards. Il s'y glissa prudemment. Aucune trace d'être vivant.
Il transporta là armes, vivres et munitions et repartit muni de la carabine et du poignard.
Après une demi-heure de marche, il atteignit la lisière d'une forêt. Des baobabs, couverts de lianes, se dressaient devant

lui; l'odeur de l'humus accumulé au pied des arbres le saisit à la gorge. Si je pénètre là-dedans, je ne vais pas tarder à m'égarer pensa-t-il.
Le souvenir de lectures, de récits de voyages lui venaient à l'esprit. La forêt tropicale, avec tous ses dangers, lui apparaissait comme une réalité vivante. Qu'allait-il rencontrer dans ce milieu secret inconnu?
Il décida de suivre la lisière de la forêt. La chaleur commençait à l'éprouver, bien que sa montre, qu'on ne lui avait heureusement pas volée, indiquât six heures du matin.
Bientôt, des cris aigus de singes attirèrent son attention; puis il remarqua des oiseaux au plumage multicolore, au bec proéminent. Leur ramage discordant emplissait l'air.
— Ici, le gibier ne doit pas manquer, mais il y a peut-être aussi des bêtes dangereuses, je ferai bien d'être prudent, se dit-il, ma vie dépendra souvent de mon adresse au tir.
Peu à peu, il s'enhardit à pénétrer dans la forêt, cassant de menues branches pour marquer son passage et retrouver le chemin du retour. Il avançait avec lenteur, sans une seconde d'inattention.
A maintes reprises, des animaux, à peine entrevus, s'éloignèrent au bruit de son approche. Soudain, dans la pénombre, il crut voir une liane énorme entourant la branche d'un arbre. Sans le vouloir, il la toucha de la main et tressaillit. La liane bougeait dans un lent mouvement ascensionnel. Il regarda de plus près et reconnut un boa. Effrayé, il rebroussa chemin. L'émotion et l'exercice l'ayant creusé, il revint à sa cachette et se régala de biscuits de mer, de raisins secs et de deux tranches de viande séchée. Il ne tarda pas à souffrir de la soif et il ne lui fallut pas moins de deux heures pour découvrir, dans l'infranchissabilité d'un rocher une sorte de cuvette où une eau claire reposait avant de se perdre lentement dans un trou étroit et obscur. Il apaisa sa soif et repéra soigneusement l'endroit.
— Sans eau, je serais bientôt réduit à mourir.

(A suivre)

OFFRES COMMERCES DEMANDES

**LA CHAUX-DE-FONDS
LE MAGASIN
CANTON**

CHAPELLERIE - CHEMISERIE
FOURRURE

est à

REMETTRE

Affaire intéressante. Situation de 1er ordre avec 4 vitrines. Belle surface. Conditions favorables

Faire offres à CANTON Fourrures, 20, rue de Bourg à Lausanne.

001526 Q



**5 millions
d'amandiers
en fleurs à
Majorque**

prochains départs:

**1^{er} - 8 février
8 - 15 février
15 - 22 février**

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur!

- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris

dès **Sfr. 360.-**

UNIVERSAL AIR TOURS
SA Vaduz

Agence Générale: SUAC SA, 061/22 15 44
Steinenbachgässlein 34, 4002 BALE 001527 A

s.v.p. veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé

AVIS DIVERS

**TCS
Votre agence
de voyages**

GUADELOUPE
votre hiver au soleil

1 semaine **Fr. 1195.-**
2 semaines **Fr. 1445.-**

Voyagez mieux, voyagez TCS.
TCS Voyages, office de Neuchâtel
2000 Neuchâtel: Promenade-Noire 1 - Tél. 038/24 15 32

**MILAN
30^{me} MIPEL**

**MARCHÉ ITALIEN DE LA MAROQUINERIE
du 14 au 18 janvier 1977**

Dernier jour (18 janvier) fermeture à 14 heures
au Pavillon 30 (Piazza 6-Febrario)
dans l'enceinte de la Foire de Milan

Panorama unique et complet de l'industrie de la maroquinerie, où les fabricants de toute l'Italie se rencontrent deux fois l'an avec les acheteurs de tous les pays du monde.

Au MIPEL sont exposés: articles pour cadeaux, articles pour bureau, malles, valises, sacs de voyage, sacs à main, ceintures, parapluies, petite maroquinerie, portefeuilles, articles divers.

L'unique marché spécialisé réservé exclusivement aux acheteurs professionnels.

Y seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour la saison printemps-été 1977.

Demandez à temps les « cartes d'acheteurs » à:

MIPEL S.p.A. 43, Viale Beatrice-d'Este - 20122 MILANO (Italie)
Tél. (02) 540181-584522. 001523 A

**LOCATION-VENTE
MACHINES À LAVER**
le linge et la vaisselle
Toutes marques

Vos avantages:
- Des appareils neufs.
- Service garantie impeccable.
- Ristourne des primes en cas d'achat

Exemples:
Lave-linge 5 kg Fr. 1.35 p.j.
Lave-vaisselle Fr. 1.35 p.j.
Frigido-congélateur Fr. — 85 p.j.

Dacoco S.A.

Neuchâtel (038) 25 82 33
bureau + exposition
3, rue du Tunnel,
Lausanne
Tél. (021) 23 52 28,
24 h sur 24
Location
12 mois minimum 001757 B

OCCASIONS

UNE SÉLECTION DE NOS OCCASIONS EXPERTISÉES

PEUGEOT COMMODORE GS 2.5 I
1972, 4 portes, gold, 65.100 km

PEUGEOT RECORD 1900 S
1974, 4 portes, beige, 54.500 km

PEUGEOT RECORD 1900 L
1969, 2 portes, bleue, 51.500 km

PEUGEOT RECORD 1900 S
1975/10, 4 portes, gold, 42.300 km

PEUGEOT KADETT 1100 L
1972, 4 portes, rouge, 58.200 km

PEUGEOT KADETT 1200 S
1975, 4 portes, bleue, 12.500 km

PEUGEOT KADETT 1200 L
1973/12, 4 portes, brune, 38.000 km

PEUGEOT ASCONA
1973, 4 portes, brune, 66.000 km

PEUGEOT ASCONA 1600 LUXE
1976, 4 portes, bleue, 6800 km

PEUGEOT ASCONA 1600 S
1975, 4 portes, beige, 50.000 km

PEUGEOT MANTA 1900 SR
1972, 2 portes, blanche, 75.000 km

FIAT 128
1972, 4 portes, blanche, 53.000 km

MAZDA RX 2 COUPÉ
1972, 2 portes, rouge, 65.000 km

ALFA GT/J
1973, 2 portes, rouge, 31.800 km

MAZDA 616 LUXE
1973, 4 portes, rouge/noire, 57.800 km

PEUGEOT KADETT CITY
aut. 1976, 3 portes, bleue, 10.100 km

CITROËN AMI 8
1971, 4 portes, grise, 34.500 km

VW K 70 N
1972/10, 4 portes, verte, 49.800 km

VW 1200
1970, 2 portes, bleue, 56.800 km

FORD CAPRI 2600 GT
1972, 2 portes, bleue, 54.000 km

FORD CAPRI 1700 GT
1970, 2 portes, grise, 55.300 km

AUSTIN 1800
1966/12, 4 portes, verte, Fr. 3300.-

Service de vente ouvert jusqu'à 17 h.

Facilités de paiement

Expertisées - Reprises
Financement GMAC

001621 V

GARAGE DU ROG
TRAVERSINE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363
920'000 prêts versés à ce jour

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Place de tir zone des positions
Délimitation de la zone selon CN 1:50.000, feuille 242.

JANVIER 1977	Mardi 11.1.	0800-1130	Lundi 17.1.	1400-1630
	Mercredi 12.1.	0800-1130	Mardi 18.1.	0800-1630
	Vendredi 14.1.	0800-1630	Lundi 24.1.	0800-1630

Bevaix, stand de tir fusil d'assaut et position lance-mines

JANVIER 1977

Mardi 11.1.	0830-1130	Mercredi 12.1.	0830-1130
-------------	-----------	----------------	-----------

Bevaix, carrière du Suif (grenades).

a) Pour les tirs au fusil d'assaut: La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue, route de la Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vignes devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) Pour les tirs au lance-mines: La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Colombier - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) Pour les tirs avec grenades: Le Suif, pt 526 - Lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré-Rond - zone NW Prise-Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Remarques: Les tirs avec lance-mines auront lieu aux dates suivantes:
- Vendredi 14.1., tout le jour
- Lundi 17.1., après-midi
- Chaque jour, il y aura interruption de tir, de 1145 à 1330.

Armes: Fusil d'assaut, mitr. et grenades. Lance-mines, selon les jours indiqués sous remarques.
Tirs art et lm: Élévation maximale de la trajectoire 1500 m s/m

MISE EN GARDE:

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
- Projectiles non éclatés
- En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
- Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au N° 111.
- La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
- Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
- Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés: Place d'armes de Colombier
Tél. (038) 41 33 91

Demandes concernant les tirs jusqu'au 29.1.77, tél. (038) 41 33 91
Dès le 3.1.77, tél. (038) 41 33 91

Lieu et date: 2013 Colombier, 20.11.76

Le commandement: ESO inf 2, Colombier 001529 A

Hôtel du Lac Auvernier
avise sa fidèle clientèle que l'établissement est fermé pour

vacances annuelles

Réouverture vendredi 4 février.
001660 A

Par votre fidèle générosité notre constant appui aux déshérités.

SECOURS SUISSE D'HIVER

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte écrit et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

POUR LE 24 MARS, dans la région de La Coudre, appartement de 3 à 4 pièces, ensoleillé, confortable et près d'un bus. Adresser offres écrites à DH 7 au bureau du journal. 001264 J

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNE SEULE trouverait occupation et compagnie auprès d'une dame âgée (ménage, petits soins, présence); chambre agréable à disposition. Tél. 25 93 12 (heures des repas). 001271 J

DIVERS

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour femmes ayant des problèmes à résoudre aujourd'hui, av. DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous de 13 à 14 h. Centre de liaison de Sociétés féminines. Tél. 25 50 03. 001318 J

JEUNE HOMME étudiant les langues ferait la connaissance d'une jeune fille parlant bien l'italien. Adresser offres à E18 au bureau du journal. 001316 J

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN rentré de l'étranger cherche travail, pour courte ou longue durée. Permis A. Tél. (038) 42 20 20. 005589 J

DAME DIVORCÉE, un enfant, cherche travail à domicile. Tél. (038) 51 48 53. 001253 J

JEUNE FILLE cherche emploi à mi-temps, matins, dans bureau ou branche artisanale. Tél. 42 31 89, de 14 h 30 à 18 heures. 005585 J

HOMME 44 ANS, avec permis auto, cherche travail à la demi-journée. Adresser offres écrites à BF 5 au bureau du journal. 001641 J

DAME, AIDE DE BUREAU, cherche emploi 4 jours par semaine, en ville. Adresser offres écrites à CG 6 au bureau du journal. 002503 J

BONNE COUTURIÈRE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à HL 11 au bureau du journal. 002516 J

DAME DE MARIN garderait un enfant. Tél. 33 41 77.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU PETITE CHATTE noire, région, Peseux - Colombier. Tél. 41 28 30. 005593 J

**LES PREMIÈRES BONNES AFFAIRES DE L'ANNÉE
INCROYABLE!... JAMAIS VU ÇA**

	Ancien prix	Nouveau prix
HAMADAN INDES	50 x 70 env.	25.- 19.-
BERBÈRE TUNISIE	150 x 90 env.	190.- 39.-
HAMADAN INDES	190 x 90 env.	129.- 98.-
BERBÈRE INDES	240 x 170	790.- 490.-
SOYAB (Bano)	300 x 200 env.	990.- 690.-
MINA (Soyab)	300 x 200 env.	1450.- 950.-
CHINOIS qualité lourde	280 x 185 env.	2200.- 990.-
MACÉDONIEN	300 x 200 env.	2060.- 1690.-

E. GANS-RUEDIN - TAPIS

Grand-Rue 2 Neuchâtel! 001759 B

A VENDRE

CHAMBRE À COUCHER, noyer demi-mat, parfait état: 2 lits avec entourage et tables de nuit attenantes, armoire 3 portes et coiffeuse avec 2 grands miroirs, y compris sommiers et protège-matelas, 750 fr. Tél. (038) 25 80 21. 001319 J

PIANO, cuisinière électrique, tables et chaises, literie, draps. Tél. 25 74 49. 5581 J

2 FAUTEUILS similicuir noir, très bon état. Tél. 42 35 47. 5583 J

CUISINIÈRE À GAZ 4 feux, bon état, 150 fr. Tél. (038) 55 28 93. 005587 J

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS. Tél. 51 32 71. 005584 J

ACCORDÉON CORDOVOX état de neuf. Tél. 25 70 74. 001317 J

DEMANDES A ACHETER

TABLE RONDE, pied central, noyer; secrétaire; pendule; régulateur; fauteuil Voltaire. Case postale 216, 2610 Saint-Imier. 002003 J

POUPÉES, poupons, jouets même miniatures pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07. Déplacement partout. 002001 J

A LOUER

OFFRE AVANTAGEUSE. 2 1/2 pièces, 1 1/2 pièce, local bricolage, tout confort, Cormondrèche. Adresser offres écrites à AC 2823 au bureau du journal.

TRÈS JOLI APPARTEMENT MEUBLÉ, moderne, 3 pièces en duplex, cuisine agencée, bains, tapis tendus, télévision, tout confort. Tél. 25 34 69. 001323 J

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE, chauffée, eau chaude et froide, soleil, téléphone, 150 fr. (possibilité de cuisiner). Tél. 25 34 69. 001324 J

RUE DE LA RAFFINERIE, appartement modeste de 3 pièces, 140 fr. Préférence sera donnée par la gérance à un couple marié. Libre immédiatement. Tél. 25 48 85, ou 24 60 10. 005586 J

4 1/2 PIÈCES, hall habitable, 570 fr., charges comprises + garage. Date à convenir. Tél. 41 34 60. 001276 J

VEHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

R. WASER Garage de la Côte

Mini 1000
1969
Prix Fr. 1950.-
Expertisée
001521 V

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

OCCASIONS EXPERTISEES ET GARANTIE

PEUGEOT 104 ZS	6 CV 76 vert mét.	5.000 km
PEUGEOT 104 GL	5 CV 76 blanche	5.000 km
PEUGEOT 104 ZS	6 CV 76 brun mét. 2 p	8.000 km
PEUGEOT 104 GL	5 CV 75 rouge 4 p	12.000 km
PEUGEOT 304 S	7 CV 74 vert mét.	39.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 75 brun mét.	45.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 74 bleue TO	25.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 74 bleue TF	25.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 75 ocean TF	49.000 km
PEUGEOT 504 T.I.A	10 CV 73 gris-mét. TO	38.000 km
PEUGEOT 504 T.I.SL	11 CV 75 gris mét. TO	52.000 km
PEUGEOT 504 T.I.	11 CV 72 blanche TO	48.000 km
TRIUMPH 2500 COMBI	13 CV 73 brune 5 p over-drive	24.000 km
CITROËN CX 2200 S	12 CV 76 gris mét. 4 p	20.000 km
TOYOTA CARINA 1600	8 CV 74 jaune 4 p	55.000 km
TOYOTA CROWN Autom.	13 CV 72 bleu mét. 4 p	55.000 km
FIAT 128	6 CV 73-11 jaune 2 p	55.000 km
SIMCA 1000 GLS	6 CV 75 vert mét. 4 p	25.000 km
FORD ESCORT 1100 L	6 CV 75 blanche 2 p	5.000 km
DAF 66 SL Break	6 CV 73 bordeaux TO	57.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement
Essais sans engagement même à votre domicile

**GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie**

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
ouvert le samedi jusqu'à 17 heures

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes) 001626 V

A VENDRE

CHAMBRE À COUCHER, noyer demi-mat, parfait état: 2 lits avec entourage et tables de nuit attenantes, armoire 3 portes et coiffeuse avec 2 grands miroirs, y compris sommiers et protège-matelas, 750 fr. Tél. (038) 25 80 21. 001319 J

PIANO, cuisinière électrique, tables et chaises, literie, draps. Tél. 25 74 49. 5581 J

2 FAUTEUILS similicuir noir, très bon état. Tél. 42 35 47. 5583 J

CUISINIÈRE À GAZ 4 feux, bon état, 150 fr. Tél. (038) 55 28 93. 005587 J

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS. Tél. 51 32 71. 005584 J

ACCORDÉON CORDOVOX état de neuf. Tél. 25 70 74. 001317 J

DEMANDES A ACHETER

TABLE RONDE, pied central, noyer; secrétaire; pendule; régulateur; fauteuil Voltaire. Case postale 216, 2610 Saint-Imier. 002003 J

POUPÉES, poupons, jouets même miniatures pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07. Déplacement partout. 002001 J

A LOUER

OFFRE AVANTAGEUSE. 2 1/2 pièces, 1 1/2 pièce, local bricolage, tout confort, Cormondrèche. Adresser offres écrites à AC 2823 au bureau du journal.

TRÈS JOLI APPARTEMENT MEUBLÉ, moderne, 3 pièces en duplex, cuisine agencée, bains, tapis tendus, télévision, tout confort. Tél. 25 34 69. 001323 J

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE, chauffée, eau chaude et froide, soleil, téléphone, 150 fr. (possibilité de cuisiner). Tél. 25 34 69. 001324 J

RUE DE LA RAFFINERIE, appartement modeste de 3 pièces, 140 fr. Préférence sera donnée par la gérance à un couple marié. Libre immédiatement. Tél. 25 48 85, ou 24 60 10. 005586 J

4 1/2 PIÈCES, hall habitable, 570 fr., charges comprises + garage. Date à convenir. Tél. 41 34 60. 001276 J

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970.

Tél. (021) 62 48 74, de 11 h à 21 h.

AUTO-KLÖTI, Chexbres-Puidoux.

clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

SUBITO

BIENNE - BIENNE

Chômage et finances : deux problèmes clés

De notre rédaction biennoise :
Chômage et finances sont pour l'instant les deux problèmes clés que la ville de l'Avenir doit résoudre dans l'immédiat. Les suites du chômage se répercutent logiquement sur les entrées fiscales. Aussi, en 3-4 il est tenu largement compte lors de l'élaboration du budget 77, puisque dix millions d'impôts en moins sont prévus.
Toutefois, bien que le chômage soit en légère augmentation depuis décembre dernier (plus 5% par rapport aux mois d'automne), les contributions fiscales en général et celles de la troisième tranche d'impôt en particulier entrent normalement dans la caisse municipale. Le délai de paiement pour la troisième tranche, fixé au 10 janvier, ne permet pas encore de statistiques précises, mais l'on sait déjà que la deuxième tranche par exemple a été payée au 80%. A titre de comparaison, la première tranche de 1973, alors qu'il n'était encore nullement question de chômage, a été payée à 85%.

Au vu des chiffres, l'intendance des impôts est particulièrement surprise et heureuse de constater que le Biennois est un « bon payeur ». Les chômeurs, jusqu'à présent, n'ont pas encore été indisposés par les impôts. Le paiement des acomptes est absolument libre; ni sommation ni poursuite ne sont entreprises en cas de non-paiement. Ce ne sera que le 20 mars, lors de l'établissement définitif des bordereaux d'impôts, qu'il va falloir être attentif. A ce moment-là, il faudra s'annoncer à l'intendance des impôts si pour une raison ou pour une autre un citoyen ne se trouve pas en mesure de payer la facture. Si le manque de liquidité provient des suites du chômage, le contribuable dispose de plusieurs solutions.

S'il est chômeur sans interruption durant une année entière, il a le droit de demander une révision de ses impôts. Cela signifie qu'il ne sera plus taxé sur son revenu de 74-75, mais sur les indemnités reçues par la caisse de chômage ou l'aide de crise. S'il est chômeur depuis quelque mois, il se peut

que le Conseil d'Etat bernois lui accorde une remise partielle d'impôt. Dans ce cas, toutefois, il n'existe pas de loi pouvant fournir une garantie absolue. Finalement, en troisième solution, si la facture finale de l'impôt ne peut être payée en raison de pertes de gains dues au chômage, il est possible dès le 20 mars prochain d'expliquer la situation à l'intendance des impôts et de fixer en commun des modalités de paiements.

— Nous pouvons suspendre le paiement des impôts pour un temps fixe ou illimité. Le contribuable s'engage alors à nous signaler dès qu'il a retrouvé un emploi et qu'il est en mesure de reprendre ses paiements, explique M. Arthur Viatte, administrateur des impôts.
La direction des finances procède d'ailleurs de cette façon depuis 1973 : à cette époque déjà, on tenait compte des difficultés de paiement dues à la maladie par exemple. Sommations et poursuites ne seront donc appliquées que contre des mauvais payeurs n'ayant pas averti l'intendance des impôts de difficultés éventuelles.

PREMIER BILAN

Si le chômage en Suisse a régressé pour atteindre le 0,5%, on compte encore 1,7% de chômeurs totaux à Bienne. Selon les pronostics faits après la première journée du mois à l'office du travail, il semble qu'il faille s'attendre à une légère augmentation du chômage pour janvier. En revanche, la situation concernant les chômeurs ayant épuisé toutes les possibilités de recevoir des indemnités (caisse de chômage, aide de crise) est plus favorable que prévue. L'aide de crise qui est comprise comme une sorte de prolongation de la caisse de chômage a pris fin au 31 décembre. Personne, donc, n'a plus droit aujourd'hui à cette aide, qui reprendra dès le 1^{er} juillet, date à laquelle les chômeurs actuels auront épuisé leur droit d'indemnité à l'assurance-chômage.

A fin décembre, l'office du travail avait encore 20 hommes et 40 femmes n'ayant plus de ressources possibles. Ces jours, quelques hommes vont encore pouvoir être placés; il n'en restera vraisemblablement qu'une douzaine qui devront être assistés par les œuvres sociales. Quant aux femmes, les deux tiers sont mariées avec un mari disposant encore d'un emploi. Il ne restera donc que quelques cas isolés qui passeront aux œuvres sociales. Là, on va établir un budget individuel pour chaque cas, afin de fixer au plus juste les sommes que les œuvres sociales verseront pour assurer un minimum vital.

Dans ce budget, il est largement tenu compte des frais de loyer, de cotisations d'assurance par exemple, de sorte que la personne assistée ne doit pas forcément résilier des contrats ou changer d'appartement. A la différence des indemnités de chômage et aide de crise, les sommes versées par les œuvres sociales pour l'assistance sont remboursables en principe. Pourtant, les œuvres sociales étudient un projet permettant à la commune de renoncer aux remboursements des sommes versées pour l'assistance d'une personne, si la dégradation financière de cette dernière est due aux suites du chômage.

M. Schwizer, préposé à l'office du travail, s'estime satisfait d'avoir pu, dans une aussi grande mesure, placer tous les chômeurs :
— Il faut dire que ce tour de force n'a été réalisable que grâce aux différents programmes de travail créés par les œuvres sociales. Marlise ETIENNE

RÉGION DES LACS

Progression de la rage

Dans la commune de Champion, un renard enragé a été découvert. Les communes d'Anet, Certier, Chules, Champion, Tschugg et Vignoul ont été déclarées zone de protection par le vétérinaire du canton de Berne.

FRIBOURG

Stabilité à l'université

(c) Pour le semestre d'hiver 1976-77, 4200 étudiants se sont inscrits à l'Université de Fribourg. Ce chiffre, estime le service d'information de la haute école, marque une grande stabilité comparativement à celui du même semestre de l'année précédente (4026).

Cet effectif se compose de 3933 étudiants immatriculés, de 22 auditeurs réguliers et de 65 auditeurs libres. La tendance déjà constatée précédemment se vérifie : l'effectif des étudiants réguliers augmente (+ 123), tandis que celui

JURA - JURA

Le Conseil municipal de Saint-Imier a encore siégé deux fois en 1976 De l'horaire des CFF au problème des eaux

(sp) Avant la fin de l'année 1976, le Conseil municipal de Saint-Imier a encore siégé deux fois. Il a notamment pris connaissance avec étonnement du projet d'horaire des CFF pour 1977-1979. Il a décidé de s'associer à toutes les interventions qui ont été adressées à la préfecture en vue de défendre les droits légitimes des usagers du Bas-Vallon. D'autre part la société de tir au petit calibre de Saint-Imier est chargée de l'organisation de l'assemblée de la Fédération cantonale bernoise des sociétés de tir au petit calibre. Cette manifestation aura lieu le samedi 19 mars à la Salle de spectacles. Le comité se réunira le matin déjà.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal autorise les ventes spéciales, dès le 15 janvier. Les commerçants intéressés doivent présenter une demande à la Municipalité.

LE PROBLÈME DES EAUX

En collaboration avec M. Francis Barthe, responsable du SEF, M. Mario Gallina, chef du service de l'électricité et des eaux, a établi le décompte des frais de captage de la source du torrent et de construction de la station de pompage basse-pression à Cormoret.

LA NEUVEVILLE

Le chauffeur se croyait sur la bonne voie...

(c) Samedi, peu avant 20 h., croyant bifurquer pour emprunter la route de Neuchâtel, un automobiliste de Boudry, M. Charles Strahm, 84 ans, s'est retrouvé avec son véhicule à cheval sur la voie principale de chemin de fer devant la gare de La Neuveville. Heureusement pour lui, le prochain train empruntant cette voie n'arrivait que 15 minutes plus tard environ, ce qui laissa le temps à la dépanneuse de sortir le véhicule de son inconfortable position. Le trafic ferroviaire a cependant été légèrement perturbé dans un sens.

PORRENTRU

« Mobil-home » détruit par le feu

(c) Dimanche peu après 20 h., les pompiers de Porrentruy ont été alertés, le feu s'étant déclaré dans l'appartement de M. Germain Biétré, commerçant en caravanes. Le logement qui était installé dans un « Mobil-home » a été complètement détruit malgré la prompt intervention des soldats du feu, commandés par le capitaine Pierre Schaffter. Néanmoins, il n'a fallu que quelques minutes aux pompiers pour écarter tout danger d'extension du foyer.

Les causes de ce sinistre sont hélas une fois de plus dues à un sapin de Noël qui s'est enflammé. Les dégâts atteignent la somme de 40.000 francs.

Informations suisses

Echéance annuelle : plus de huit milliards accordés aux banques

ZURICH (ATS). — Durant les huit derniers jours de l'année 1976, la Banque nationale a mis d'importantes liquidités supplémentaires à la disposition des banques en vue de couvrir les besoins liés à l'échéance annuelle. A cette fin, elle a conclu de nouveaux swaps dollars contre francs à court terme, d'une part, et accordé des crédits, d'autre part.

A la fin de l'année, les réserves de devises figuraient au bilan pour 20.426 millions de francs. Ce montant comprenait des swaps liés à l'échéance, conclus pour des durées allant jusqu'à un mois, atteignant 632 millions et d'autres, passés pour deux et trois mois, s'élevant à 1368 millions de francs. Au cours de la période examinée, l'institut d'émission a accordé aux banques des crédits totalisant

services des travaux publics, des eaux et de l'électricité.

Avant de fêter plusieurs jubilaires, le Conseil municipal a pris connaissance des listes des personnes qui ont plus de 90 ans et de celles qui atteindront ce cap durant l'année 1977. Il s'agit de M^{mes} et MM. Laure Rossel, Jean Berger, Maria-Clara Moser, Anna Hirsch, Henri Froidevaux, Jeanne Guerin, Frieda Claude, Lisa Linder, Berthe Matile, Alice Hug, Marcel Contesse, Marthe Gerber, Laure Amstutz, Marguerite Farron, Cecile Leisi, Jules Schmidiger, Johann Rothenbühler, Charles Bartschi, Marie Jeandupeux, Hélène Jeanneret, Léon-Joseph Meister et enfin Lucie Sandoz.

A l'issue de la séance, le maire, M. Francis Loetscher, a remis à MM. J.-R. Brin, P.-A. Merkt et J.-L. Favre le gobelet traditionnel pour 25 années de fonction ou de membre de différentes autorités et commissions municipales.

« Le Démocrate » a cent ans

DELÉMONT (ATS). — C'est par un numéro spécial que le quotidien delémontain « Le Démocrate » a abordé, lundi matin, l'année 1977 au cours de laquelle il fêtera son centième anniversaire. C'est en effet le dimanche 1^{er} juillet 1877 que fut tiré le premier exemplaire du journal « créé pour donner une nouvelle impulsion au programme des libéraux jurassiens ».

Sa vocation est essentiellement régionale et il a joué un rôle important lors des plébiscites jurassiens en ne prenant pas position ouvertement dans le conflit. Bien qu'ouvert à toutes les opinions politiques, il se situe dans la mouvance du parti radical suisse. Le premier rédacteur et directeur en fut le conseiller national Emile Boechat et on relève parmi les collaborateurs les noms de MM. Ducommun et Gobat, prix Nobel de la paix en 1902. C'est à cette date que M. Bertrand Schmetz fera son entrée au « démocrate ». Il sera le premier

d'une famille de journalistes et éditeurs qui se sont succédé à la tête de l'entreprise. Le dernier directeur, M. Jean Schmetz, devait décéder en 1975. C'est un conseil de direction qui lui a succédé.

Dès le début de cette année, « Le Démocrate » sera dirigé par un directeur commercial, M. Michel Voisard, et par M. Jean-Luc Vautravers, jusqu'ici rédacteur responsable, qui succédera à M. Charles-René Beuchat, décédé en 1974, au poste de rédacteur en chef. A ce confère, nous présentons nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

La commune d'Alle déclarée zone de protection

Après analyse, il s'est avéré qu'un chat suspect abattu dans la commune d'Alle, district de Porrentruy, était effectivement atteint de la rage. Comme toujours en pareil cas, toute la commune a été déclarée zone d'infection par le vétérinaire du canton de Berne.

VAUD

YVERDON

Dix mille francs emportés

(c) Un cambriolage a été commis vraisemblablement durant la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, à l'agence de voyage Kuoni, rue du Milieu, à Yverdon. Des cambrioleurs ont réussi à s'introduire dans les lieux en forçant une porte. Puis ils ont transporté le coffre-fort pesant quelque 250 kilos dans les toilettes où ils l'ont percé tranquillement ! Une somme d'environ 10.000 fr. a disparu. Une enquête est en cours.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS :
Rex : 15, 17, 30 et 20.15 « King Kong » admis dès 14 ans, à la représentation de 15 et 17.30.

Apollo : 15, 17.30, 20 h 15 « Les douze travaux d'Astérix » (dès 9 ans l'après-midi)
Capitole : 15, 17.30, 20.15 « L'aile ou la cuisse » (dès 12 ans admis).

Scala : « Marathon man »
Lido : 15 h, 20.15 « Peur sur la ville »
Studio : « Victoire à Entebbe » 15 et 20 h 15.
Palace : 15. 20.15 « Mary Poppins »
Métro : « Bud Spencer le coiffeur » « Le retour du dragon »

Elite : premier dans 14 h 30 (sex film).

PISCINE
Piscine couverte, Palais de congrès : ouverture de 14 h - 20 h.

EXPOSITION
Pont-du-Moulin : 16 artistes de la section biennoise de la SPSAS.

THÉÂTRE
Théâtre municipal : « Le comte de Luxembourg »

URGENCES
Pharmacie d'office : Stern, 8, rue des Maréchaux, 7, rue du Canal, tél. 22 77 66.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
« FAN-L'Express » rédaction biennoise : 032 22 09 11.

MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Le jouet » (16 ans - prolongations).
Eden : 18 h 30, « Sex-trip à Bangkok » (18 ans); 20 h 30, « Mado » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « Un éléphant, ça trompe énormément » (16 ans - prolongations).
Scala : 20 h 30, « King-kong » (16 ans - prolongations).
ABC : 20 h 30, « 2001, l'odyssée de l'espace » (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h 30 - 4 h.

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts : Toti Scialoja (Rome), Marie-Luisa de Romani (Milan), Beni Schweizer (Bâle), et Carlos Cruz Diez (Paris).
Musée Paysan des Eplatures : les saisons à la ferme.
Home de la Sombaille : artiste de chez nous.
Boutique Ofourmitou (Parc 1) : tissage, bijoux, poterie, macramé.
Galerie du Club 44 : Douglas Wann (Ecosse) et Robert Ballagh (Irlande).
Galerie du Manoir : exposition de Noël.
Echoppe des Six-Pompes : de l'art à l'artisanat.
Galerie ADC : la musique en République démocratique allemande.
Bibliothèque de la ville : Charles Naine.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Bourquin, 39 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5; tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38, dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Anniversaire

(c) M. Emil Kunzler-Wolter, domicilié route de Boujean, fête aujourd'hui son 90^{ème} anniversaire. La commune lui a fait cadeau de quelques bonnes bouteilles.

De mois en mois le nombre des habitants de Bienne est en diminution. A fin octobre, on comptait 57.595 personnes, ce qui représente, par rapport au mois précédent, une diminution de 215 ans. Signe de la récession, on constate que de nombreux émigrés quittent la ville : 134 en octobre, 175 en septembre, tandis que le service d'immigration n'enregistre que 69 personnes en octobre. Le nombre des poursuites est en augmentation par rapport au mois précédent, soit 1361 au total, contre 1162 en septembre. Sur le marché du travail, on enregistre 388 places vacantes pour une demande d'emploi déposée par 1107 personnes. On constate, en revanche, à fin octobre, une diminution du chômage : 1064 chômeurs totaux et partiels contre 1375 le mois précédent.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Voiture piégée à Beyrouth : une vingtaine de morts

BEYROUTH (ATS-Reuter). — Vingt personnes au moins ont trouvé la mort hier à Beyrouth, victimes de l'explosion d'une voiture piégée dans une rue animée d'Achrafieh, un quartier chrétien de l'est de la capitale, déclare-t-on au parti phalangiste.

On redoute que le bilan soit plus élevé. Une soixantaine de personnes ont été blessées. Certaines sont très grièvement atteintes et les médecins luttent pour les arracher à la mort, ajoute-t-on de même source.

La campagne électorale en Israël

JÉRUSALEM (REUTER). — « Je suis prêt à un compromis territorial sur tous les fronts en échange de la paix », a déclaré lundi le président du conseil israélien. Prenant la parole devant les dirigeants du parti Mapam, membre du front travailliste qu'il dirige, M. Rabin a ainsi donné le coup d'envoi d'une campagne électorale qui paraît devoir être dominée par les concessions territoriales qu'Israël pourrait faire dans le cadre d'un accord global du conflit israélo-arabe.

LE VENT EN POUPE

M. Rabin a provoqué la crise gouvernementale en se privant délibérément du soutien des onze membres du parti national religieux à la Knesset et en limogeant deux des trois ministres appartenant à cette formation. Ce faisant, son gouvernement devenait minoritaire.

Même si les « colombes » semblent actuellement avoir le vent en poupe en Israël, M. Rabin n'a pas manqué d'indiquer qu'il demeurerait « hostile à un troisième Etat arabe entre Israël et la Jordanie », a-t-il dit.

Le chef de l'Etat égyptien s'était prononcé pour la création d'un Etat palestinien relié à la Jordanie par un lien de type confédéral et un représentant de l'OLP avait souligné que l'organisation était prête à accepter un tel lien à condi-

Mine de Staric : 43 morts

PRAGUE (ATS-AFP). — Quarante-trois mineurs sont morts des suites du coup de grisou survenu jeudi soir dans la mine de Staric, dans le bassin d'Ostrava en Moravie du Nord, annonce un communiqué du comité central du gouvernement et des syndicats tchécoslovaques publié hier soir à Prague.

C'est le plus violent incident survenu à Beyrouth depuis que la force de dissuasion arabe à prédominance syrienne fait respecter le cessez-le-feu dans la capitale. Le véhicule contenant une charge évaluée à 50 kg de TNT a sauté devant le siège du service de sécurité du parti phalangiste. La bombe a provoqué trois incendies dans des immeubles voisins et soufflé toutes les vitres dans un rayon de 200 mètres. Deux heures après l'explosion, de la fumée s'élevait toujours d'un bâtiment aux murs noircis et les ambulances continuaient d'aller et venir.

Promotions à la sûreté

(c) Sur proposition de M. Louis Chiffelle, chef de la police de sûreté, le conseiller d'Etat Joseph Cottet, directeur de la police, a promu, avec effet au 1^{er} janvier, sept membres de la police de sûreté fribourgeoise.

Sont promus au grade de brigadier 2, les sous-brigadiers Henri Genoud et Daniel Waeber; au grade de sous-brigadier, les inspecteurs 1 Michel Limat, Kurt Ott et Albert Perler; à la distinction d'inspecteur 1, les inspecteurs Jean-Pierre Bardy et Michel Genoud.

Un ministre israélien se donne la mort

JÉRUSALEM (AFP-AP). — M. Avraham Ofer, ministre israélien du logement, s'est donné la mort lundi, a annoncé la télévision israélienne.

M. Ofer était sur le point d'être impliqué dans un scandale de transactions immobilières, remontant à l'époque où il était directeur de la société de construction « Chicoun Ovdim », qui dépend de la centrale syndicale israélienne Histadrout. Ce scandale immobilier était lié à l'affaire Acher Yadlin, le président de la plus importante caisse d'assurance-maladie d'Israël et gouverneur désigné de la Banque d'Israël, qui fut arrêté le 10 octobre 1976 pour malversations.

Selon la télévision, la police aurait trouvé près du corps de M. Ofer une note dans laquelle le ministre aurait indiqué sa décision de mettre fin à ses jours.

M. Ofer était un membre influent du parti travailliste et l'un des chefs de file des « colombes ». Cette affaire pourrait gêner la campagne électorale du parti de M. Rabin en vue des élections anticipées en mai. L'image du parti est déjà ternie par une série de scandales financiers mis au jour par des enquêtes de police.

De source proche de la police, on précisait que le ministre était mort d'un coup de feu. Dans la note qu'il a laissée, et qui a été lue à la télévision, M. Ofer nie toutes les allégations contre lui et écrit : « Depuis des semaines je suis à la torture. Mon sang est versé, ma vie est ruinée ».




Grand boum

chez

Claudine

Corsets • Lingerie

Chemises de nuit flanelle et jersey dès 20.—

Robes de chambre dès 60.—

Soutiens-gorge dès 5.—

Gaines-slips dès 6.—

Chemises pure laine dès 8.—

MILIEU DES CHAVANNES 6

C. VAUTRAVERS TEL. 25 08 22 NEUCHÂTEL

Moralisation de la politique étrangère américaine : crainte au département d'Etat

WASHINGTON (AP). — L'intention manifestée par M. Jimmy Carter de moraliser la politique étrangère américaine amène les observateurs à s'interroger sur l'attitude que les Etats-Unis adopteront au cours des prochaines années à l'égard de certains pays où les opposants politiques sont persécutés.

Six pays auxquels les Etats-Unis ont accordé 3,7 milliards de dollars cette année, ont été, selon le département d'Etat, responsables de violations des droits de l'homme. Il s'agit de l'Argenti-

ne, d'Haïti, de l'Indonésie, de l'Iran, du Pérou et des Philippines, indique le rapport préparé à la demande de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants.

Pour des motifs stratégiques et pour préserver des relations constructives, ce rapport recommande néanmoins le maintien de l'aide américaine aux pays mis en cause.

L'idée exprimée par M. Carter d'utiliser des pressions économiques pour défendre les droits de l'homme à l'étran-

ger a suscité des critiques, notamment de M. William Rogers qui a pourtant défendu la même cause dans ses fonctions de secrétaire d'Etat-adjoint chargé des problèmes économiques. Il estime en effet que de telles pressions dévaluent la cause des droits de l'homme et sont peu efficaces.

Mais le Congrès n'a pas partagé cette opinion et au cours de sa dernière session il a adopté un amendement demandant que les Etats-Unis s'opposent aux prêts de la banque inter-américaine de développement aux pays qui violent systématiquement les droits de l'homme. Parallèlement, de nombreuses voix se sont fait entendre au Congrès pour étendre cette mesure à la banque mondiale.

M. Rogers soutient qu'une telle politique se fera au détriment de l'indépendance de ces organismes et, comme d'autres responsables américains, il espère que M. Carter ne se lancera pas dans une croisade sur cette question.

Une miches de pain pour Carter

SAN-LEANDRO (Californie) (AP). — L'élection de M. Jimmy Carter à la Maison-Blanche a coûté beaucoup de farine à un immigré iranien inscrit au parti républicain, M. Adam Morgan.

Suivant une tradition de son pays, M. Morgan avait juré de cuire 300 miches de pain pour des amis, dont une pour M. Carter, si celui-ci était élu. « Dans mon pays natal, nous faisons toujours cela pour quelque chose de très important, de très sacré pour nous », a-t-il expliqué.

Comme promis, il a donc envoyé une miches au président-élu, et il a reçu en retour une lettre de remerciements signée « Jimmy ». Les

299 miches, sur lesquelles étaient inscrites les initiales de M. Carter, ont été données à des amis de M. Morgan et à des clients de sa teinturerie.

Il y a trois ans, M. Morgan s'était déjà rendu célèbre en envoyant à M. Richard Nixon, qui était alors président, des cartes de Noël mesurant trois mètres sur 4,50 m.

Par ailleurs, la municipalité de Sumiton, a décidé de ne plus appliquer une vieille loi de l'Etat de l'Alabama qui interdit la vente des cacahuètes après le coucher du soleil.

Le conseil a précisé avoir pris cette décision « en raison du métier qu'exerçait le président-élu Jimmy Carter ».

On craint aussi, au département d'Etat, que des pressions à caractère législatif ne produisent un effet contraire à celui qui est recherché. C'est pourquoi, M. Kissinger met au crédit d'une diplomatie discrète l'augmentation de l'émigration juive hors d'Union soviétique, alors que le congrès, en tentant de conditionner l'octroi d'avantages économiques à la libéralisation de cette émigration, poussa Moscou à la réduire.

EFFET CONTRAIRE

LE SORT DE M. ORIOL

Par ailleurs, les ravisseurs du président du conseil d'Etat espagnol ont réitéré dimanche soir leur exigence initiale, à savoir la libération de quinze gauchistes emprisonnés et leur expédition en Algérie, en échange de la libération de leur otage.

Ils n'ont pas fixé de délai pour l'exécution de leur exigence.

Le dernier message est accompagné d'une lettre écrite à la main par M. Oriol à sa famille, dans laquelle il dit comprendre qu'il sera libéré soit si les quinze gauchistes sont libérés, soit si le gouvernement prend des mesures pour l'octroi d'une amnistie totale.

Selon le journal, la note du GRAPO, ne contient aucune menace de mort contre le président du conseil d'Etat.

Le drapeau catalan flotte à nouveau sur Barcelone

BARCELONE (Reuter). — Le drapeau à bandes jaunes et rouges de la Catalogne flotte à nouveau sur l'hôtel de ville de Barcelone.

Cet emblème était interdit sous le régime du général Franco qui y voyait un symbole du nationalisme catalan et de la rébellion contre son autorité.

Considérée alors comme la brebis galeuse de l'Espagne franquiste, punie pour avoir été un des bastions du camp républicain durant toute la guerre civile, la Catalogne apparaît maintenant comme un coin que le président du

gouvernement, M. Suarez espère enfoncer dans l'opposition.

Du balcon de l'hôtel de ville, où fut proclamée en 1931 l'indépendance de la Catalogne qui allait être de courte durée, M. Suarez a annoncé aux Catalans qu'il leur reconnaissait le droit d'utiliser leur langue dans les écoles et les tribunaux et il a ouvert la voie à un rétablissement de l'autonomie dont jouissait la région avant la guerre civile.

En faisant de la solution du problème catalan une de ses priorités, le premier ministre semble avoir retenu des leçons

de l'histoire. C'est la République qui avait accordé l'autonomie à la Catalogne. Le règlement de ce problème fit que cette région fut durant la guerre civile le bastion le plus solide du camp républicain.

LE SORT DE M. ORIOL

aux problèmes sociaux et humains, un point c'est tout », a ajouté M. Bellanger.

Interrogé sur l'évolution du conflit, M. Bellanger a poursuivi : « Notre peine est immense. Nous ne la surmonterons que dans l'action et dans la fidélité. Tout ce qui a été fait et dit jusqu'à présent sera maintenu et poursuivi. Il s'agit de l'indépendance d'un journal d'abord et il s'agit aussi de l'indépendance de la presse écrite en général et notamment de la presse parisienne.

Enfin, M. Bellanger a rappelé que le « Parisien libéré » était une société anonyme et a annoncé que son conseil d'administration se réunirait prochainement. Francine Amaury, fille de M. Emilien Amaury, a-t-il ajouté, a sa place toute marquée pour devenir si elle le désire la présidente de la société ».

Rappelons que M. Emilien Amaury, PDG du « Parisien libéré » est mort dimanche à la suite d'une chute de cheval.

« Parisien libéré » : position inchangée

PARIS (AFP). — « Que M. Jean-François Mottin (médiateur dans le conflit du « Parisien libéré »), réussisse ou ne réussisse pas, les positions du « Parisien libéré », de toute l'équipe, sont telles que rien ne peut être modifié », a déclaré sur la première chaîne de télévision française, M. Claude Bellanger, directeur général du « Parisien libéré ».

« Le médiateur nommé par le gouvernement s'efforce de trouver les voies et les moyens pour apporter des solutions



Emilien Amaury (Téléphoto AP)

Non-lieu dans l'affaire du « Canard enchaîné »

PARIS (AP). — Très discrètement, le 31 décembre dernier, à la veille du réveillon, le juge d'instruction, M. Hubert Pinsky, a rendu un non-lieu dans l'affaire des écoutes du « Canard enchaîné » qui remonte à plus de trois ans.

C'est le 4 décembre 1973 que de faux plombiers furent surpris par un dessinateur du journal, M. Escarro, alors qu'ils posaient des micros dans les locaux de cet hebdomadaire satirique, 173 rue Saint-Honoré.

Il ne fait aucun doute maintenant qu'il s'agissait de policiers de la DST, la surveillance du territoire, désireux d'espionner en permanence un hebdomadaire anti gouvernemental.

L'instruction a été fort longue car il y eut de multiples incidents. Des témoins auraient pu identifier les « policiers-plombiers », mais la direction de la Sûreté invoqua le secret de « défense nationale » pour interdire aux suspects de venir déposer devant le juge d'instruction. Même les traits de leur visage étaient considérés comme secrets de la défense nationale.

Le juge d'instruction ne pouvant procéder à de sérieuses investigations a donc finalement rendu un non-lieu.

Mais l'avocat du « Canard enchaîné », partie civile, M. Roland Dumas, a aussitôt décidé de faire appel devant la Chambre d'accusation.

Chasse à l'homme en Italie

TRÉVISE (AP). — La police a déclenché des recherches dans toute l'Italie pour retrouver 13 détenus qui, armés de couteaux et de pistolets, ont réussi à maîtriser leurs gardes et à s'évader de la prison de Trévise.

Parmi les évadés figurent Domenico Napoli, bandit calabrais, 34 ans condamné pour homicide et Prospero Gallinari, membre des « Brigades rouges ».

BIEN MINUTÉE

Avant de s'enfuir, les détenus ont fait main basse sur sept mitraillettes. Sitôt franchis les murs, ils ont arrêté des voitures et ont obligé les conducteurs à en sortir.

L'évasion avait été extrêmement bien minutée. Un détenu a fait semblant de se trouver mal. Un garde a alors ouvert la porte et a été maîtrisé par les autres prisonniers. Après avoir pris plusieurs otages, les détenus se sont rendus chez un représentant de l'administration qui les a accompagnés jusqu'à la porte d'entrée.

Avant de s'échapper, les détenus ont coupé les lignes téléphoniques et ont enfermé dans la cantine tous les gardes.

La prison de Trévise est considérée comme l'une des plus modernes d'Italie. Cependant, le nombre des détenus

Le dollar en baisse

FRANCFORT (REUTER). — Le dollar, qui avait été coté à 2,3625 Deutsche-marks vendredi dernier, est tombé à 2,3470 DM taux le plus bas depuis dix-huit mois, dans les premières transactions lundi matin sur le marché des changes de Francfort.

Selon les opérateurs, ce recul de la monnaie américaine est principalement dû à une plus grande confiance au sujet de l'avenir des taux d'intérêt et de l'inflation en Allemagne fédérale.

La censure à l'œuvre au Liban

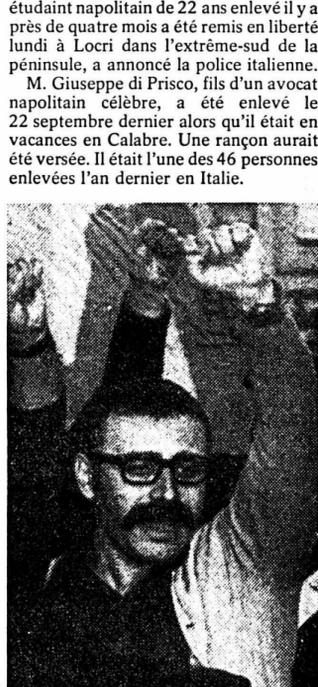
BEYROUTH (REUTER-AP). — La presse libanaise, jusqu'au mois dernier la plus libre du monde arabe, a été soumise dès lundi à la censure gouvernementale.

Un décret en six points impose officiellement une censure préalable sur toutes les publications et pièces de théâtre. Les personnes enfreignant les nouvelles dispositions sont passibles de trois ans de prison et de 15.000 livres libanaises d'amende (env. 12.000 fr. s.).

LIBÉRÉ APRÈS QUATRE MOIS

D'autre part, M. Giuseppe di Prisco, un étudiant napolitain de 22 ans enlevé il y a près de quatre mois a été remis en liberté lundi à Locri dans l'extrême-sud de la péninsule, a annoncé la police italienne.

M. Giuseppe di Prisco, fils d'un avocat napolitain célèbre, a été enlevé le 22 septembre dernier alors qu'il était en vacances en Calabre. Une rançon aurait été versée. Il était l'une des 46 personnes enlevées l'an dernier en Italie.



Prospero Gallinari, le membre des « Brigades rouges » évadé de la prison de Trévise. (Téléphoto AP)

« Assainissement » au sein de l'OLP ?

KOWEIT (AFP-AP). — « L'opération d'assainissement » au sein de l'OLP, qui a commencé dès la fin des hostilités au Liban, « se poursuit en douceur » et de nombreuses mutations dans les domaines politique, militaire et de l'information sont imminentes, écrit, « Al Qabas », un quotidien koweïtien.

Le journal annonce que M. Farouk Kadoumi, chef du département politique de l'OLP sera remplacé par M. Hani al-Hassan, conseiller politique de M. Arafat, qui passe pour être défenseur des thèses conservatrices.

D'autre part, ajoute « Al Qabas », M. Ezzeddine Kalak, délégué de l'OLP à Paris, et M. Said Hamami, délégué à Londres, seraient mutés. D'autres « ambassadeurs » le seront également.

Sur le plan militaire, selon le journal, « Abou Moussa », responsable pour le sud du Liban, et « Abou Khaled al Alamy », commandant du front de la montagne, seraient relevés de leurs fonctions. La réorganisation d'« Al Assifa », la branche militaire du Fatah a été confiée à « Abou Djihad », dit encore « Al Qabas ».

Sur le plan de l'information, les responsables de l'agence de presse « Wafa », de la revue hebdomadaire « Falastine al Saoura » et de « La Voix de la Palestine » (radio officielle de l'OLP) seront remplacés. Selon le journal, M. Majed Abou Charara, ancien responsable de l'information palestinienne unifiée et l'un de ses collaborateurs, M. Mouine Bissou, ont été chargés d'une « mission à l'étranger pour une durée illimitée ».

De son côté, l'agence palestinienne « Wafa » a démenti lundi que l'OLP était parvenue à un accord avec l'organisation pacifiste israélienne « conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne » sur la création d'un Etat palestinien séparé et sur la reconnaissance par l'OLP de l'Etat d'Israël.

Le président de l'organisation, le général de réserve Peled avait déclaré que l'accord avait été conclu à Paris. Enfin, M. Yitzhak Rabin a été chargé lundi par le chef de l'Etat, le président Katzir, de former le nouveau cabinet israélien, à la suite de la démission de la coalition gouvernementale. Il dispose à cette fin de vingt et un jours, renouvelables. Les élections législatives auront lieu le 17 mai.

Le mariage du prince héritier de Thaïlande

BANGKOK (REUTER-AFP). — L'héritier de la couronne thaïlandaise le prince Vajiralongkorn, a épousé lundi une amie d'enfance, sa cousine germaine, Soamsawali Kitiyakra, au cours d'une cérémonie très traditionnelle, au son des conques, des gongs et des trompettes.

A la brève cérémonie n'assistaient qu'un petit nombre de membres de la famille royale, des amis intimes et quelques membres éminents du gouvernement. Aucun dignitaire étranger n'avait été convié.

Mais, dans tout le pays, des centaines de milliers de personnes ont fêté le mariage du prince par des défilés, des danses et en présentant des offrandes aux bonzes.

Les astrologues de la famille royale avaient auparavant proclamé ce 3 janvier date la plus faste pour le mariage.

Le futur roi de Thaïlande est âgée de vingt-quatre ans. Sa femme a dix-neuf ans. Elle a été faite princesse par proclamation royale.

DIX MINUTES

La cérémonie nuptiale a eu lieu au palais de Sapatum, résidence de la mère du prince, la reine Sirikit. Elle a commencé à 8 heures 39, soit à l'heure précise choisie par les astrologues. Elle a duré dix minutes.

Fils unique du roi Bhumibol, le prince Vajiralongkorn est un capitaine de l'armée qui joue un rôle de plus en plus important dans les affaires de la nation thaïlandaise.

Il a fait ses premières études en Angleterre. Il les a poursuivies au King's College de Sydney, en Australie, avant d'entrer à l'école militaire de Canberra, qu'il a quittée l'an dernier.



Le prince et sa femme

(Téléphoto AP)

Il est rentré en Thaïlande peu avant le coup d'Etat militaire d'octobre dernier. La princesse est la fille du frère aîné de la reine Sirikit.

Par ailleurs, les communistes ont subi de lourdes pertes en hommes et en matériel au cours de la contre-offensive lancée depuis le 25 décembre dans le sud de la Thaïlande par les forces de l'ordre appuyées par l'aviation, indiquent les rapports officiels parvenus à Bangkok.

Cette contre-offensive se développe dans le district de Sadao à proximité de la frontière malaise.

Le district de Sadao, sert de sanctuaire à un maquis d'environ 1500 hommes du parti communiste malais composé en majorité de Malais d'origine chinoise.

Plusieurs camps capables d'abriter une compagnie (120 hommes environ) ont été détruits par les forces de l'ordre thaïlandaises qui agissent en coopération avec les forces de sécurité malaises.

Le premier ministre M. Thanin Kravichien, a déclaré dimanche au cours d'une brève visite dans le nord-est thaïlandais, autre secteur où l'insurrection est active, que les insurgés devaient être déracinés et leurs bases balayées.

UN FAIT PAR JOUR

Nouveau lycée franco-allemand

Le 10 décembre était « journée portes ouvertes » au nouveau bâtiment du lycée franco-allemand de Fribourg-en-Brigau, inauguré la veille par le ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Filbinger, et le ministre français de l'éducation, M. Haby. Une hironde ne fait certes pas le printemps et l'inauguration d'un collège ne signifie pas davantage que les relations franco-allemandes iront désormais sans le moindre frotement, mais l'événement vaut pourtant qu'on s'y arrête.

Le lycée franco-allemand de Fribourg-en-Brigau est le troisième du nom, après ceux de Sarrebruck et de Versailles. Il existait en fait depuis 1972, mais ses classes étaient dispersées dans plusieurs établissements, ce qui ne simplifiait pas la tâche de ses enseignants et de ses quelque 300 élèves, dont un tiers environ de Français. Le nouveau bâtiment, qui a coûté 12 millions de marks à la RFA, au Land du Bade-Wurtemberg et à la ville de Fribourg, est une construction ultra-moderne en forme de polygone et dont les larges baies vitrées donnent toutes sur les pentes et les sommets de la Forêt Noire. Une vraie réussite architecturale !

Mais plus intéressant encore que le nouveau bâtiment est l'enseignement qui s'y donnera. Au début, jeunes Français et jeunes Allemands prendront place dans des classes séparées pour mieux se familiariser avec la langue du partenaire. Seules les leçons de musique et d'éducation physique seront prises en commun. Par la suite l'intégration se poursuivra, branche après branche, jusqu'à un baccalauréat reconnu par les deux pays depuis février 1972.

Ce petit lycée est juridiquement allemand, vu que son directeur est un Allemand et qu'il relève du ministère de l'éducation du gouvernement de Stuttgart, mais son directeur-adjoint et une bonne partie de ses enseignants sont Français. L'enseignement y est tout à fait gratuit, les livres et le matériel scolaire étant fournis par le Land du Bade-Wurtemberg.

Les jeunes Allemands forment actuellement les deux tiers de l'effectif du lycée, mais les autorités du Land espèrent que le nombre des Français augmentera rapidement quand l'internat projeté aura été construit. En attendant ce sont surtout les jeunes Alsaciens bilingues et voisins qui profitent de l'aubaine... Léon LATOUR

Un maire communiste au Vatican

CITÉ DU VATICAN (AP). — Le pape Paul VI s'est entretenu lundi avec le maire communiste de Rome, M. Giulio Carlo Argan et les membres du conseil municipal et a exprimé l'espoir que le « caractère particulier » de la ville éternelle ne serait pas oublié, ni altéré.

C'était la première fois que le souverain pontife s'adressait à la municipalité depuis que les communistes se sont installés à l'Hôtel de Ville.

M. Argan et les autres membres de la municipalité ont transmis au pape leurs vœux pour le Nouvel-An, conformément à la tradition. Le pape est en effet évêque de Rome.

Depuis trente ans, la municipalité était aux mains de la démocratie-chrétienne. Durant cette période, les relations entre le Saint-Siège et la municipalité étaient très bonnes. Mais en août, la gauche a battu les démocrates-chrétiens.

Le pape s'est entretenu pendant 40 minutes avec M. Argan dans sa bibliothèque privée, puis il a reçu le conseil municipal.

M. Argan a remis au Saint-Père une médaille d'or commémorant la fondation de Rome.

De source informée, on déclare que les correspondants étrangers auront à soumettre leurs dépêches à la censure.

Six quotidiens ont été fermés le mois dernier par la force arabe de paix, constituée essentiellement d'unités syriennes. Le général Nadji Jamil, vice-ministre syrien de la défense, avait dit alors que cette mesure était prise pour protéger la force de paix « contre la propagande hostile qui a été une des causes de la guerre civile ».

Pendant la guerre, et jusqu'au mois dernier, quelque vingt-cinq journaux et hebdomadaires, certains financés par des gouvernements arabes, étaient publiés à Beyrouth, reflétant toutes les nuances de l'opinion arabe, de l'extrême-droite au communisme.

Les directeurs et les rédacteurs en chef ont été priés de ne publier aucun article calomniant les dirigeants arabes étrangers ou susceptible de porter préjudice aux relations entre le Liban et les pays arabes ou amis.

Les journaux sont priés de ne donner aucune nouvelle sur les éventuels affrontements armés, sur les armes et les armements, sur les mouvements des forces de maintien de la paix. De même, sont

prohibées les nouvelles « susceptibles de perturber la confiance dans la situation économique et financière du pays ».

TENSION

De son côté, le président de l'assemblée nationale libanaise, M. Kamal al-Asaad, se déclare très préoccupé par la situation dans le Liban du sud, où, souligne-t-il dans une interview à un journal jordanien, tout risque d'exploser à chaque instant, si rien n'est fait pour désamorcer la tension dans la région.

Des affrontements intermittents sont signalés dans l'extrême-sud du pays entre l'alliance libano-palestinienne et forces de la droite libanaise. Des informations font état de concentrations de troupes israéliennes à la frontière.

Jusqu'ici la force de dissuasion, qui supervise le cessez-le-feu au Liban depuis la mi-novembre, n'est pas intervenue dans le Liban du sud. Les autorités israéliennes ont fait savoir qu'elles ne toléreraient pas la pénétration de la force de dissuasion au-delà d'une « ligne rouge » apparemment symbolique qu'elles ont définies au sud du Liban.

Masochisme

NAIROBI (AP). — Le président Idi Amini a vu et aimé le film « victoire à Entebbe » qui décrit le raid israélien de juillet dernier sur l'aéroport ougandais où étaient détenus une centaine d'otages, assure le quotidien kenyan « The Standard ».

Le chef de l'Etat ougandais avait à l'origine voulu voir le film pour montrer « combien il est stupide », mais ensuite, écrit le journal, il l'a trouvé agréable, spécialement parce que « mon rôle est très bien joué dans le film ».

Ce rôle est joué par l'acteur américain Julius Harris.